



PACTE régional d'investissement dans les compétences de Normandie→PIC

Novembre 2018

DIAGNOSTIC



som maire



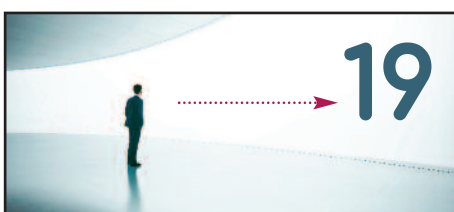
Cadrage socio-économique de la Normandie

La population et
son évolution 4

La population
normande par âge 6

Les typologies
spatiales : espaces
urbains / espace
ruraux 8

L'emploi et
les spécificités
sectorielles 9



Les publics vulnérables dans les territoires normands

Les demandeurs
d'emploi Public Pic 19

Les jeunes
accueillis en
missions locales 28

La population peu
ou pas diplômée 33

Les contextes
scolaires sur
les territoires
normands 34

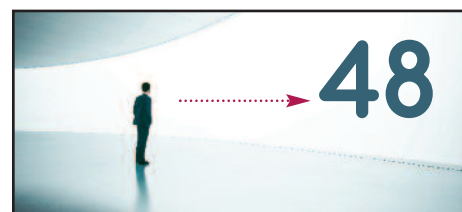
La population
des quartiers
prioritaires
de la ville (QPV) 39

Les publics
en situation
d'illettrisme :
croisement
d'indicateurs
de fragilité 40

La population
en situation
de handicap 42

L'insertion par
l'activité
économique 45

Les populations
réfugiées 47



L'action publique dans les territoires normands : l'offre de formation

Les actions
conventionnées
(Région,
Pôle emploi,
Opca, Agefiph) 48

Le taux de retour
à l'emploi
(personnes formées
inscrites à
Pôle emploi) 50

Les publics cible
PIC dans les
formation Région 53



Conclusion et principaux enseignements

Cadrage socio-économique de la Normandie

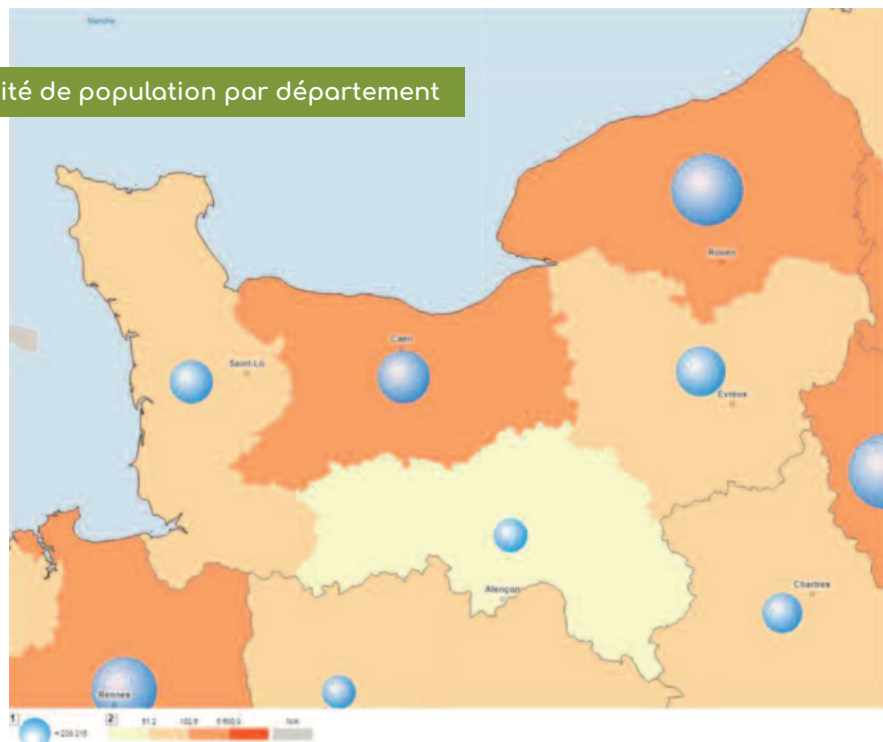
La population et son évolution

En 2015, plus de **3 339 000 personnes habitent en Normandie**, dans 2 722 communes. La région regroupe 5 % de la population française. La Normandie se place au neuvième rang des régions, juste derrière les Pays de la Loire (3 718 500 habitants) et devant la Bretagne (3 293 900). La population est inégalement répartie sur le territoire normand. 38 % des Normands vivent en Seine-Maritime tandis que seuls 9 % des Normands vivent dans l'Orne.

La densité de population atteint la moyenne de 111,7 hab/km², soit la septième région de France avec des territoires très densément peuplés tels que la Communauté d'agglomération havraise (1 238 hab/km²), la Métropole de Rouen (728 hab/km²) ou encore la Communauté urbaine de Caen la Mer (728 hab/km²) et d'autres beaucoup plus « déserts » comme les communautés de communes du Val d'Orne, des Hauts du Perche, du Pays Fertois et du Bocage Carrougien dans lesquelles il y a moins de 30 hab/km².

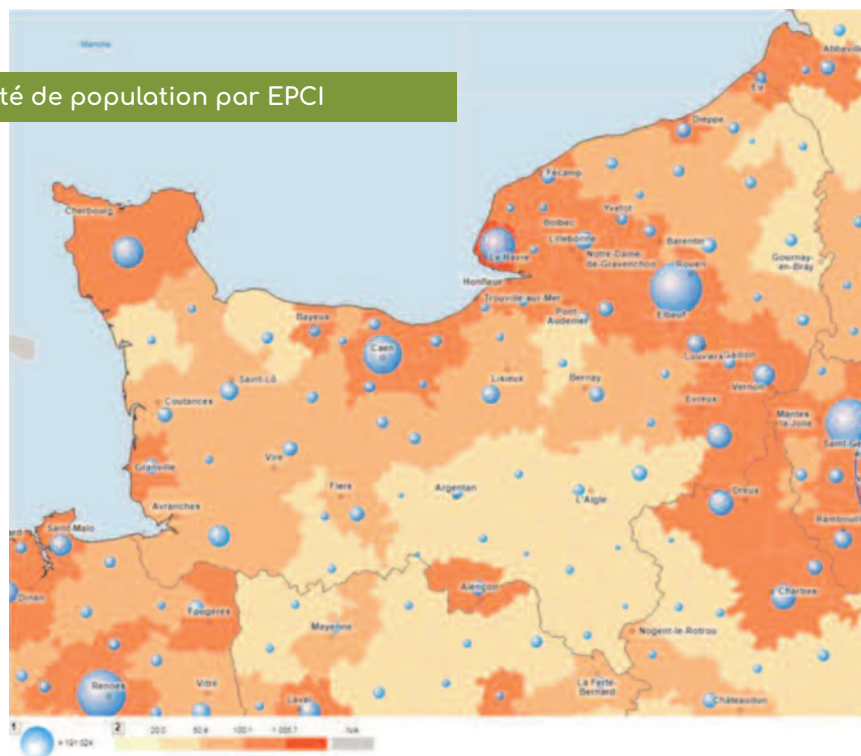
Population et densité de population par département

Source : Recensement de la population 2015, Insee



Population et densité de population par EPCI

Source : Recensement de la population 2015, Insee



Entre 2010 et 2015, **la Normandie a gagné près de 28 700 habitants**, soit 5 700 habitants par an en moyenne. Avec un rythme de croissance moyen de 0,2 % par an, la population de la Normandie croît plus modérément qu'au niveau national (+0,5 %). Elle se situe parmi les régions les moins dynamiques telles que les Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire, le Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Seul l'excédent des naissances sur les décès contribue à la croissance démographique normande. Le solde naturel induit une hausse de la population de 0,2 % par an entre 2010 et 2015, plus faible qu'au niveau national (+0,4 %). La région se situe au même niveau que l'Occitanie ou le Centre-Val-de-Loire, et loin de l'Île-de-France, région avec le plus fort excédent naturel (+0,9 %). De plus, **la Normandie peine à attirer de nouveaux arrivants**. Les personnes sont plus nombreuses à quitter la région qu'elles n'y arrivent. Avec un solde migratoire déficitaire de -0,1 % par an, la région se classe en neuvième position parmi les régions métropolitaines, au même niveau que la Bourgogne-Franche-Comté et loin derrière la Corse (+1,1 %) ou l'Occitanie (+0,7 %).

À l'exception du département de l'Orne, la population est en hausse dans tous les départements normands. L'Eure et le Calvados se distinguent par un dynamisme démographique plus soutenu. Entre 2010 et 2015, leur population augmente respectivement de 0,5 % et de 0,3 %, grâce à la combinaison d'un solde migratoire positif et d'un excédent élevé des naissances sur les décès, notamment dans l'Eure (+0,4 %). La Seine-Maritime, qui regroupe plus du tiers de la population régionale, maintient sa croissance démographique à un rythme de 0,1 % par an entre 2010 et 2015. Elle le doit uniquement à son excédent naturel positif (+0,4 %) qui compense un déficit migratoire de -0,2 %. À l'inverse, dans le département de la Manche, les arrivées, plus nombreuses que les départs, contribuent seules au maintien de la population. Entre 2010 et 2015, le département de l'Orne, le moins peuplé de la région, perd 1 000 habitants par an. Les arrivées ne compensent pas les départs nombreux et le vieillissement de la population accroît le déficit naturel.

Cette évolution masque des disparités au sein même des départements. La population stable dans le département de la

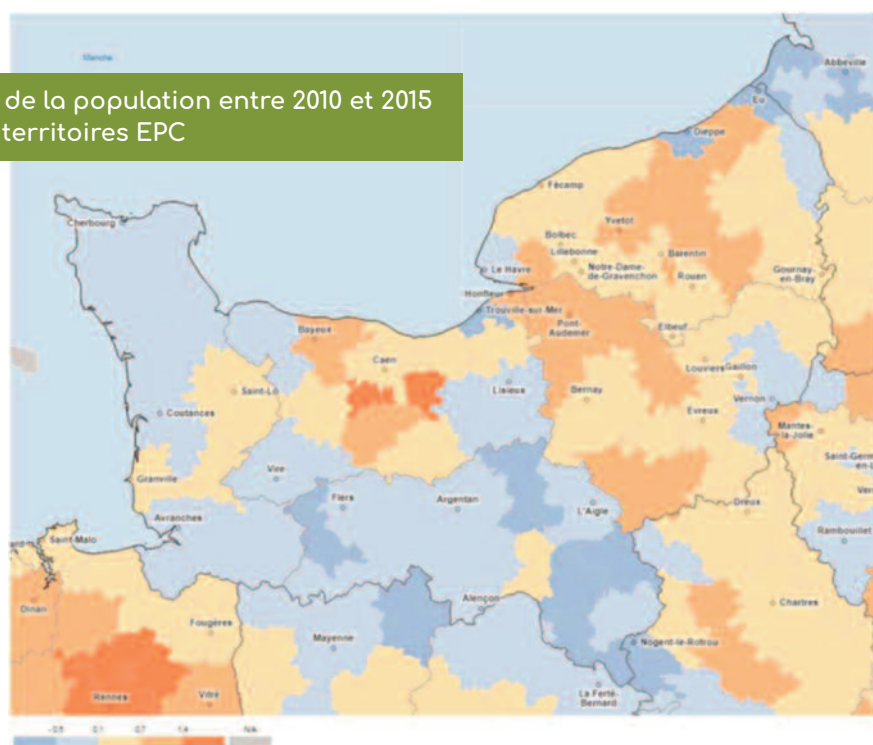
Manche masque ainsi une baisse de la population dans quasiment l'ensemble du territoire, sauf autour de Granville, Villedieu-les-Poêles et Saint-Lô. Dans l'Orne, seule la communauté de communes de la Vallée de la Haute-Sarthe continue de voir sa population augmenter de 0,3 % par an entre 2010 et 2015. Les extrémités du département du Calvados sont en déclin en matière d'évolution de la population et la

croissance est portée par la périphérie de Caen. En Seine-Maritime, les territoires autour du Tréport, de Dieppe et du Havre, observent une diminution de leur population alors que le nombre d'habitants dans le reste du département continue d'augmenter entre 2010 et 2015.

Enfin, le département de l'Eure, le plus dynamique de la région, voit toutefois sa population diminuer autour de Vernon.

Évolution annuelle de la population entre 2010 et 2015 en Normandie par territoires EPC

Source : Recensement annuel de la population, Insee



La population normande par âge

Région jeune jusqu'au milieu de la décennie 2000, **la Normandie possède désormais une population légèrement plus âgée qu'au niveau national. En 2014, l'âge moyen des Normands atteint 40,9 ans**, contre 40,5 ans dans l'ensemble de la France métropolitaine. La région vieillit rapidement : elle compte désormais 77 habi-

tants âgés de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Le rapport n'était que de 57 pour 100 en 1999. Sur la même période, la population française est passée de 62 à 75 seniors pour 100 jeunes. Ce vieillissement démographique est ainsi plus rapide dans la région, où l'âge moyen s'est accru de 3,4 ans entre 1999 et 2014,

qu'au niveau national (+2,4 ans). Le glissement en âge de la population, la progression de l'espérance de vie, les migrations résidentielles, ainsi que la baisse du nombre des naissances, constituent autant de facteurs qui participent à cette évolution.

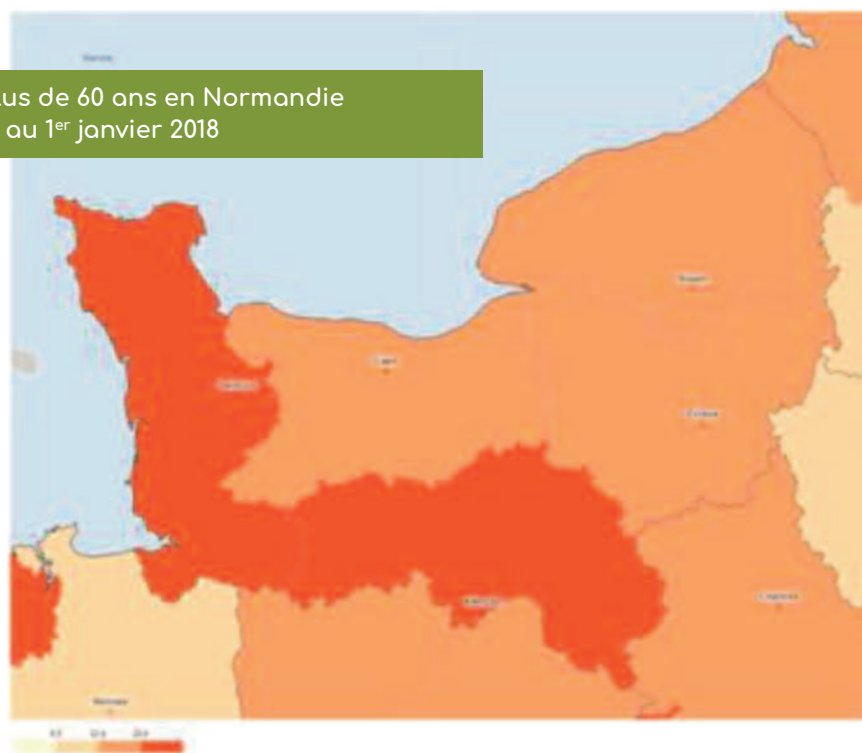
19,5 % de la population normande a plus de 64 ans, contre 18,4 % au niveau national, elle vit plutôt dans les départements de la Manche et de l'Orne

50,5 % de la population normande a entre 25 et 64 ans, la région se place en sixième

position des proportions variant de 53,5 % en Île-de-France à 50 % en Bretagne et une moyenne nationale de 51,2 %. La population en âge de travailler se concentre dans les zones périurbaines des agglomérations telles que Rouen et Caen et dans le département de l'Eure. La part des 25-64 ans varie de 53,4 % dans la communauté de communes de Caux-Estuaire à 46,4 % dans celle de Granville Terre et Mer. La population est globalement plus vieillissante le long des littoraux et dans les zones rurales (départements de la Manche et de l'Orne).

Population des plus de 60 ans en Normandie par département au 1^{er} janvier 2018

Source : Estimations de population, Insee



Les projections démographiques

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, la Normandie compterait 3,43 millions d'habitants en 2050, soit 3 % de plus qu'en 2013. Cette progression serait quatre fois moins rapide que pour l'ensemble de la métropole (+ 13 %). **Le vieillissement de la population se poursuivrait** à

un rythme un peu plus rapide qu'au niveau national à l'horizon 2050. La proportion de jeunes de moins de 20 ans diminuerait de 3 points tandis que la part des 80 ans ou plus doublerait. Ces tranches d'âge représenteraient respectivement 22 % et 12,5 % de la population normande en 2050.

L'attractivité de la Normandie pour les jeunes actifs

Les jeunes de 18 à 29 ans qui quittent la Normandie sont plus nombreux que ceux qui viennent s'y installer.

La région peine à retenir ses jeunes et à attirer ceux d'autres régions, qu'ils soient étudiants ou qu'ils aient intégré la vie active. Toutefois, les territoires normands ne connaissent pas les mêmes évolutions. Le déficit est moins marqué dans le département de l'Eure que dans ceux de la Manche ou de l'Orne. Le Calvados et la Seine-Maritime connaissent

tous deux un déficit migratoire de jeunes, contrairement à de nombreux départements comparables. À l'intérieur de la région, les migrations des jeunes profitent surtout aux territoires dotés des grandes infrastructures universitaires et des pôles urbains les plus importants (les zones d'emploi de Caen et de Rouen), ainsi qu'à certains territoires attractifs vis-à-vis des jeunes actifs (Pont-Audemer, Saint-Lô et Vire).

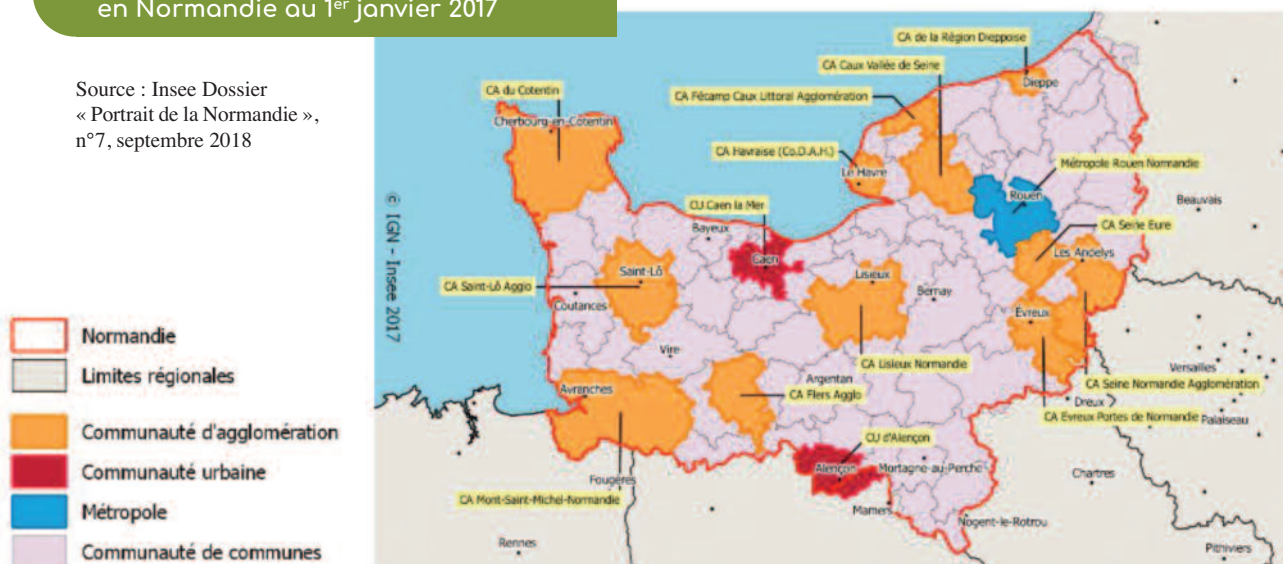
Les typologies spatiales : espaces urbains / espace ruraux

La Métropole de Rouen, la Communauté urbaine de Caen la Mer et la Communauté d'agglomération havraise sont les trois pôles urbains normands à vocation métropolitaine. Ces trois agglomérations concentrent à elles seules **29 % de la population normande et 40 % de l'emploi salarié de la région.**

La Normandie compte aussi 7 autres pôles urbains majeurs qui concentrent 18 % de la population et 21 % de l'emploi : les agglomérations de Seine-Eure, de Saint-Lô, du Cotentin, de Lisieux Normandie, d'Évreux Portes de Normandie, d'Alençon, et de la région dieppoise.

Les structures intercommunales (EPCI) en Normandie au 1^{er} janvier 2017

Source : Insee Dossier
« Portrait de la Normandie »,
n°7, septembre 2018



Les pôles urbains secondaires rassemblent quant à eux 21 % de la population et 17 % de l'emploi salarié. Ils sont au nombre de 16 dans la région.

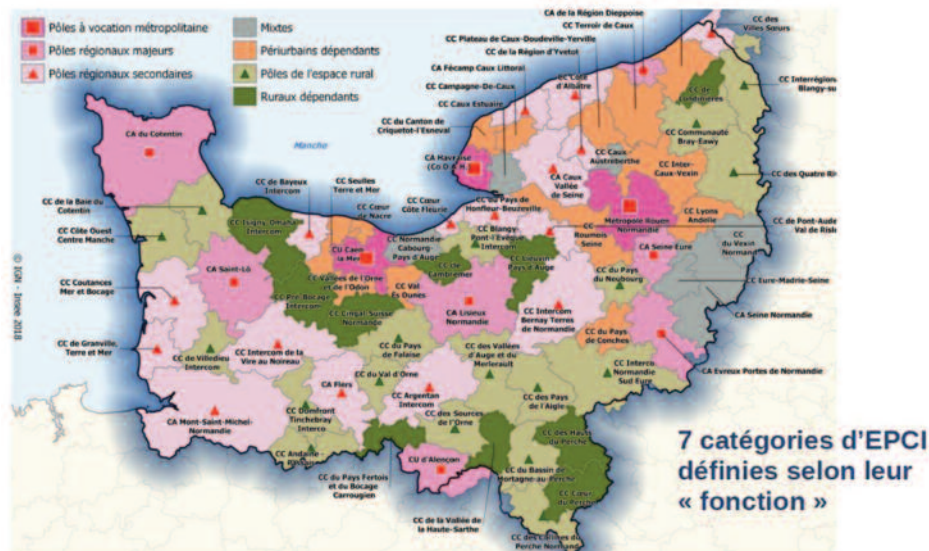
Ainsi près de 70 % des Normands, soit plus de 2 330 000 personnes, vivent dans un

pôle urbain. Ces pôles urbains concentrent 80 % de l'emploi salarié de la région.

Le reste de la population normande se répartit pour 15 % dans des espaces ruraux et 10 % dans des espaces périurbains qui dépendent des pôles à vocation métropolitaine.

Les EPCI en Normandie selon les catégories de fonction

Source : Insee Dossier
« Portrait de la Normandie
», n°7, septembre 2018



L'emploi et les spécificités sectorielles

Le niveau de qualification de la population en emploi

26 % de la population normande en emploi occupe un poste d'**ouvrier**, contre 21 % au niveau national. À l'inverse, seuls **12 % des actifs en emploi de Normandie sont cadres ou occupant une profession intellectuelle supérieure**, contre 18 % pour la France entière. Il y a moins d'écarts dans les autres types de professions entre la Normandie et l'ensemble de la France.

Au niveau des départements, on observe quelques caractéristiques significatives. La proportion d'ouvriers est particulièrement importante dans les départements de l'Orne, de l'Eure et de la Manche. La proportion de cadres est plus faible dans l'Orne et dans la Manche. Enfin, les professions intermédiaires sont nettement moins représentées qu'en moyenne régionale

dans l'Orne. Les territoires possèdent des spécificités propres selon chaque catégorie professionnelle :

Agriculteurs, exploitants : Nogent-le-Rotrou partie normande (6,8 %), Avranches (6,6 %), Vire (5,9 %), Flers (5,4%) et Coutances (5,3 %).

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise : Honfleur (10,9 %), Granville (10,2 %), Bernay (9,6 %), Pont-Audemer (9,4 %).

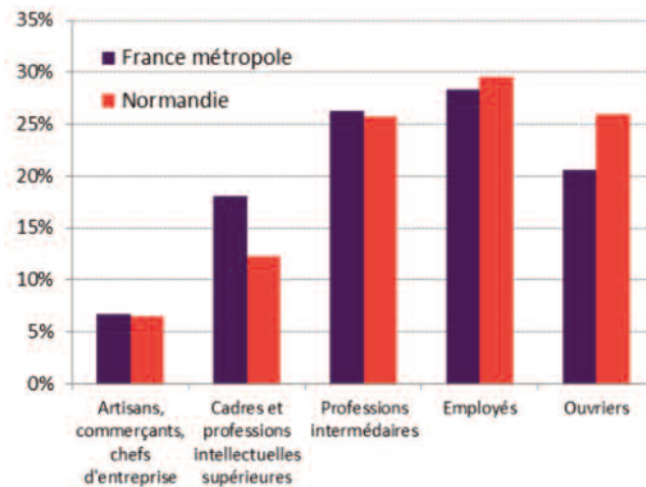
Cadres et professions intellectuelles supérieures : Caen (15,1 %) et Rouen (14,2 %). Les professions intermédiaires : Rouen (27,1 %), Le Havre (27 %), Cherbourg-en-Cotentin (27 %)

Employés : Honfleur (34,9 %), Bayeux (31,4 %), Alençon (30,4 %)

Ouvriers : Vallée de la Bresle (38,8 %), Nogent-le-Rotrou partie normande (37,8 %), Vire (32,8 %) et Flers (32,1 %) et Alençon (30,4 %) présentent les proportions les plus élevées d'ouvriers parmi les actifs en emploi.

Répartition de la population de 15 ans ou plus en Normandie selon la catégorie socioprofessionnelle

Source : Recensement de la population 2015, Insee



Les grands secteurs et filières spécifiques de la Normandie

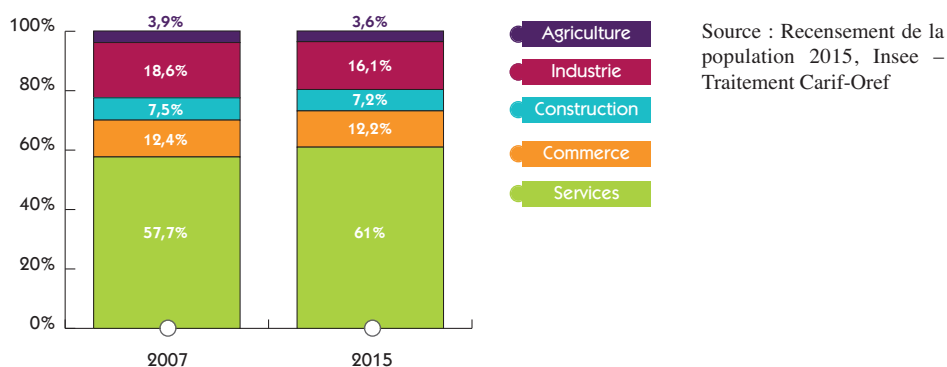
1 275 800 actifs en emploi sont dénombrés en Normandie au recensement de la population de 2015 (années 2013 à 2017). Premier secteur dans l'emploi total, les services ont vu leur poids se renforcer nettement au cours de la dernière décennie, passant de 57,7 % en 2007 à 61 % en 2015. Second secteur en termes d'emploi, **l'industrie** à l'inverse a vu son poids décliner entre les deux périodes, passant de 18,6 % à 16,1 %. Le **commerce** emploie en 2015 12,2 % des actifs normands, la **construction** 7,2 % et **l'agriculture** 3,6 %. Les départements de l'Eure, de l'Orne et de la Manche apparaissent les plus industrialisés en termes d'emplois. La Manche et l'Orne sont par ailleurs les territoires sur lesquels l'emploi agricole est le plus représentés.

A l'échelle infradépartementale, les bassins de Louviers, Elbeuf, Lillebonne, l'Aigle-Mortagne, Vire et Flers affichent les taux d'emploi industriels les plus élevés, doublant pour certains la part régionale.

Les bassins de Rouen, Caen, Le Havre, Evreux et Fécamp sont marqués par une part des emplois dans les services plus élevée que la moyenne régionale.

Les zones de Caux-Seine-Austreberthe, Pays d'Auge, Sud-Manche, Coutances, Bernay et Argentan-Vimoutiers se caractérisent par des proportions élevées d'actifs en emploi travaillant dans secteur du commerce. Enfin, les zones de Fécamp, Lillebonne, Bernay, Coutances, Sud-Manche et Saint-Lô possèdent les plus fortes proportions d'actifs travaillant dans le secteur de la construction.

● Répartition des actifs en emploi en Normandie selon les grands secteurs d'activité



● Filières économiques spécifiques de la Normandie



Energies : raffinage, électricité, EMR



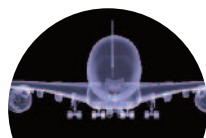
Industrie pharmaceutique



Industrie chimique



Industrie automobile



Aéronautique



Produits en caoutchouc et en plastique



Industrie du verre



Industries agroalimentaires



Activités nautiques



Activités équestres



Activités agricoles

L'emploi salarié et ses évolutions en Normandie

La Normandie est plus touchée par la crise économique de 2008 et par le repli de l'emploi en 2012-2013 qu'en France. Si la reprise reste moindre qu'en moyenne nationale, les effectifs salariés normands sont toutefois en hausse depuis fin 2015.

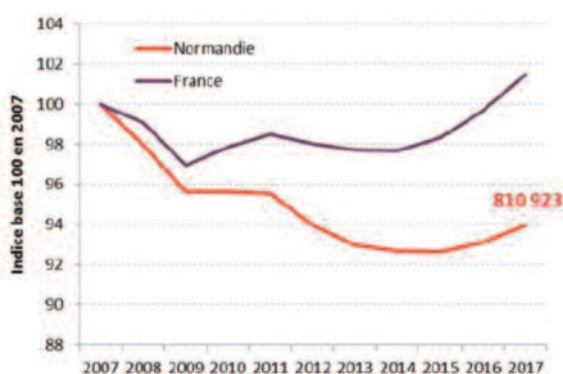
En 2017, les salariés sont **0,9 % plus nombreux qu'à fin 2016 (+7 400)**. Ce dynamisme s'observe principalement dans l'Eure (+2,0 %) et la Manche (+1,9 %). En revanche, le nombre de salariés continue de diminuer dans l'Orne depuis plus de 10 ans (-0,2 % en un an).

C'est toujours dans le tertiaire que la hausse de l'emploi est la plus importante (+1,4 %)

mais le secteur de la construction profite également d'une embellie en 2017 (+1,0 %), après 9 années de baisses successives.

Les effectifs demeurent en revanche en repli dans l'industrie : en 10 ans, ce sont près de 38 000 postes qui sont supprimés (-700 en un an). Malgré ce recul continu de l'emploi industriel, la Normandie reste une région de poids pour l'industrie française, notamment dans l'agroalimentaire, l'énergie, la pharmacie, la chimie, la construction automobile, navale et aéronautique et le verre. 23 % des salariés normands travaillent dans le secteur industriel, soit la deuxième plus forte proportion en France (16 % en moyenne).

Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activité en Normandie



Source : Acofos

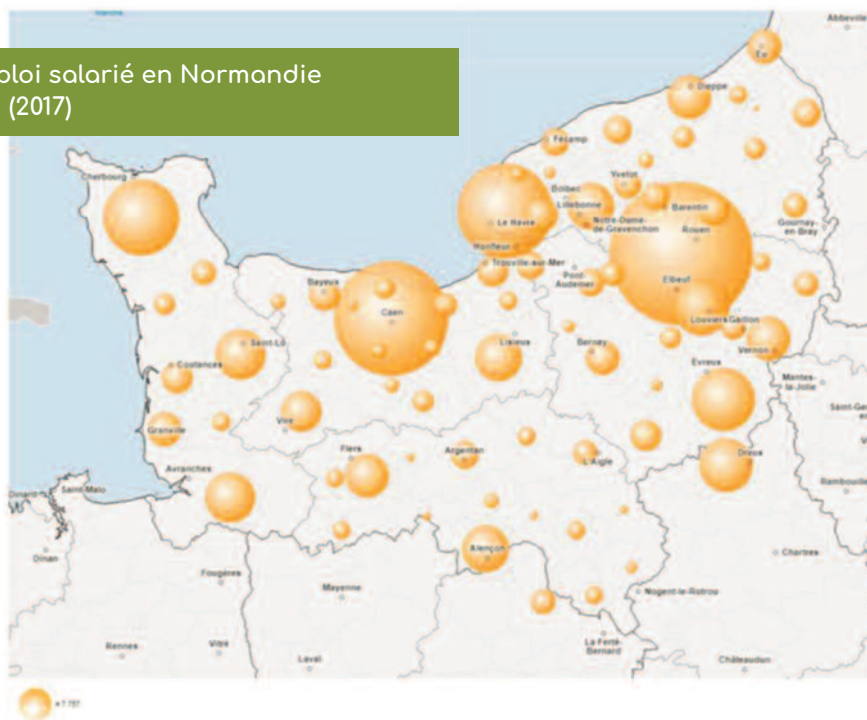


41 % des salariés travaillent Seine-Maritime et **22 %** dans le département du Calvados. Plus spécifiquement, près du tiers des salariés normands sont regroupés sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et de la Communauté urbaine de Caen-la-Mer. Les autres pôles d'emploi salarié importants sont les bassins du Havre, de Cherbourg, d'Evreux et de Dieppe. Le reste des salariés normands se répartit sur l'ensemble du territoire autour de pôles régionaux secondaires (Lisieux, Alençon, Lillebonne...) notamment.

Les départements de l'Eure et de l'Orne et dans une moindre mesure la Manche, sont significativement marqués par l'industrie dans la composition de l'emploi sur leur territoire.

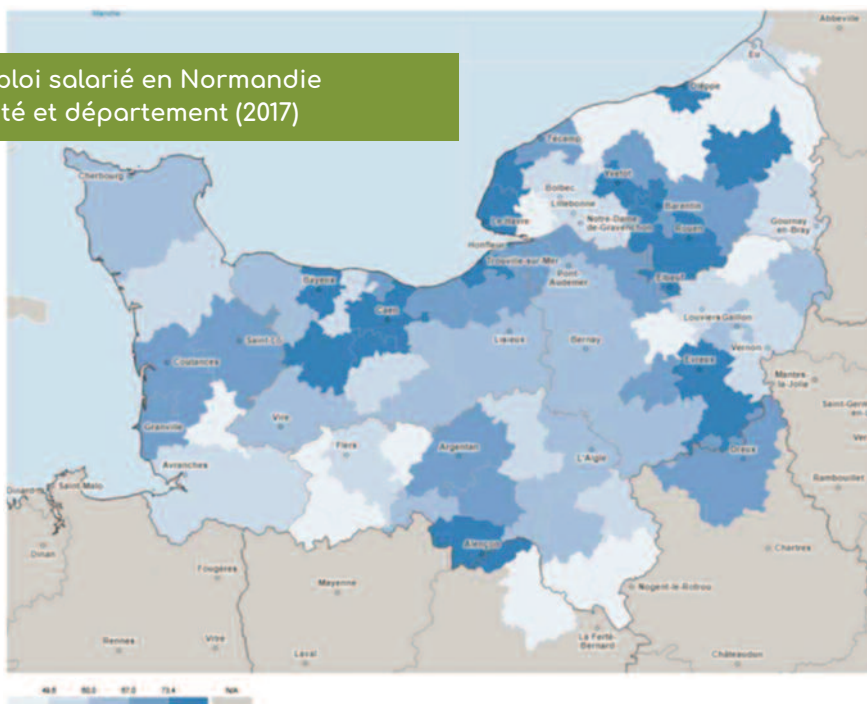
Répartition de l'emploi salarié en Normandie par territoires EPCI (2017)

Source : Acooss, 2017



Répartition de l'emploi salarié en Normandie par secteur d'activité et département (2017)

Source : Acooss, 2017

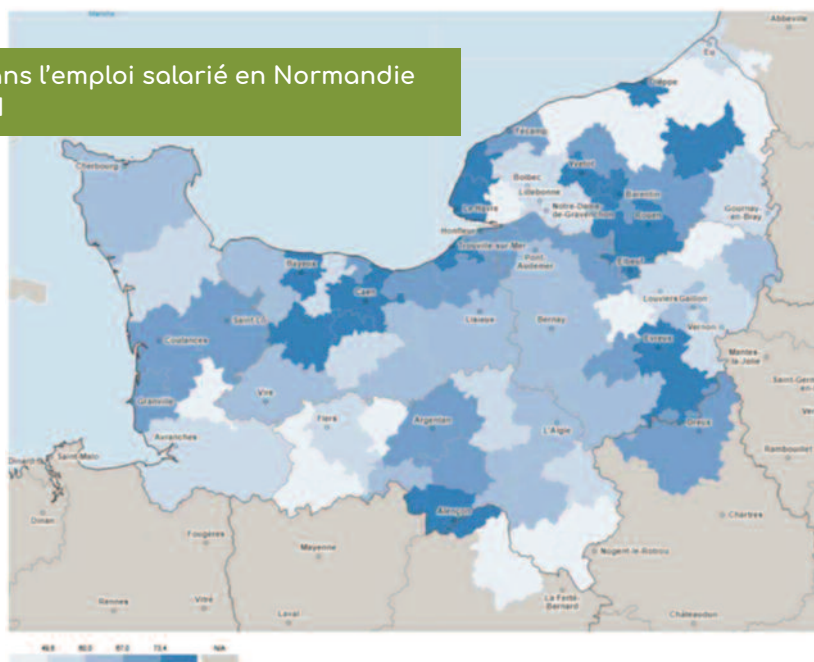


Le tertiaire dans l'emploi salarié

L'activité tertiaire est davantage concentrée autour des grandes agglomérations (Rouen, Caen, Le Havre) et des pôles régionaux majeurs (Evreux, Alençon, Dieppe), près des ports et dans le Calvados maritime, en lien avec l'activité touristique.

Part du tertiaire dans l'emploi salarié en Normandie par territoires EPCI

Source : Acooss, 2017

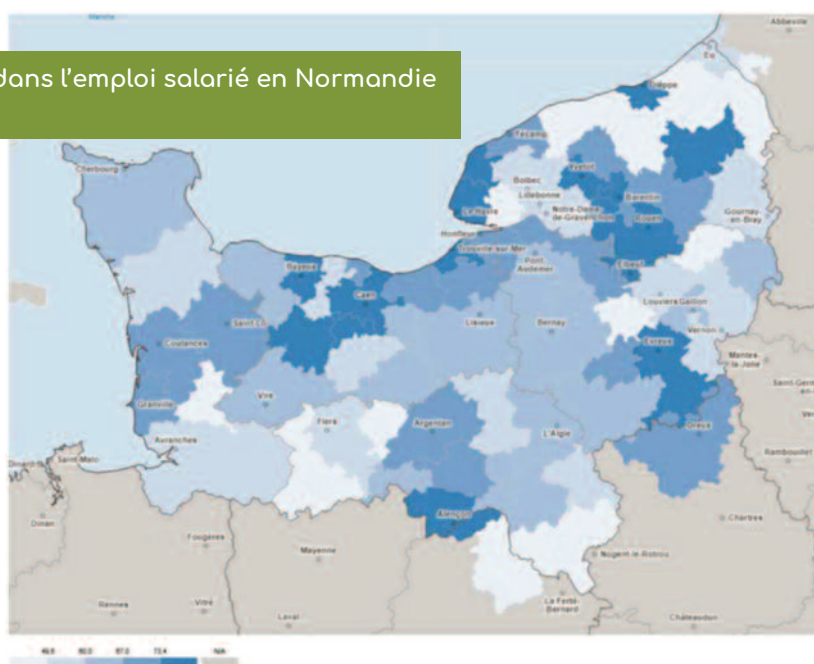


L'industrie dans l'emploi salarié

L'emploi salarié industriel est plus représenté dans les départements de l'Orne et de l'Eure, notamment dans les bassins de Louviers–Val-de-Reuil et Mortagne-au-Perche. Il est également très présent dans la partie sud-ouest de la Normandie, à la faveur de certaines spécificités. Très localement, l'emploi industriel peut atteindre des niveaux très élevés et devenir même majoritaire sur certains territoires tels que sur celui de la communauté de communes d'Aumale - Blangy sur Bresle (63 % des salariés du territoire, en lien avec l'industrie du verre) ou celle du Bassin de Mortagne-au-Perche.

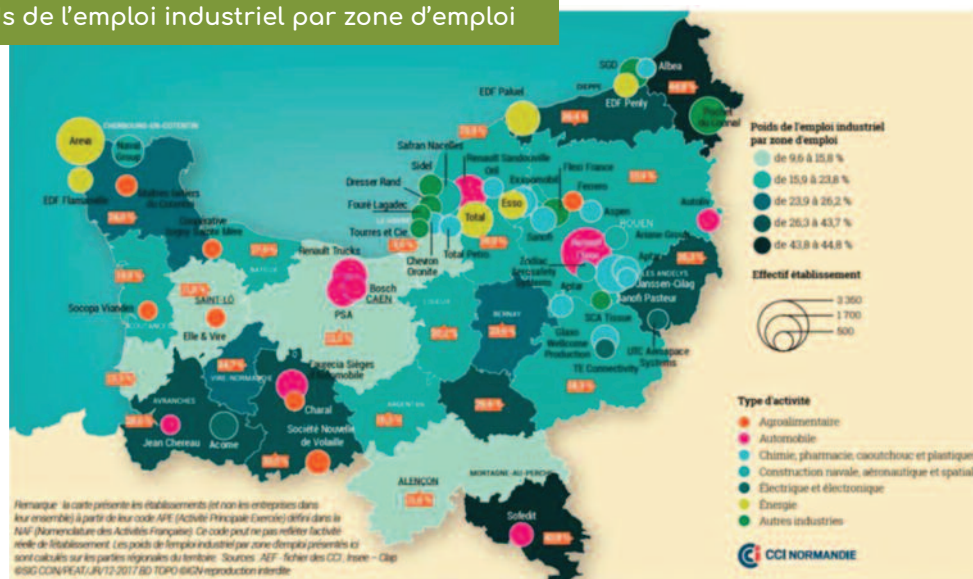
Part de l'industrie dans l'emploi salarié en Normandie par EPCI (2017)

Source : Acooss, 2017



Principaux établissements industriels (plus de 500 salariés) en Normandie et poids de l'emploi industriel par zone d'emploi

Source : CCI / INSEE, 2017

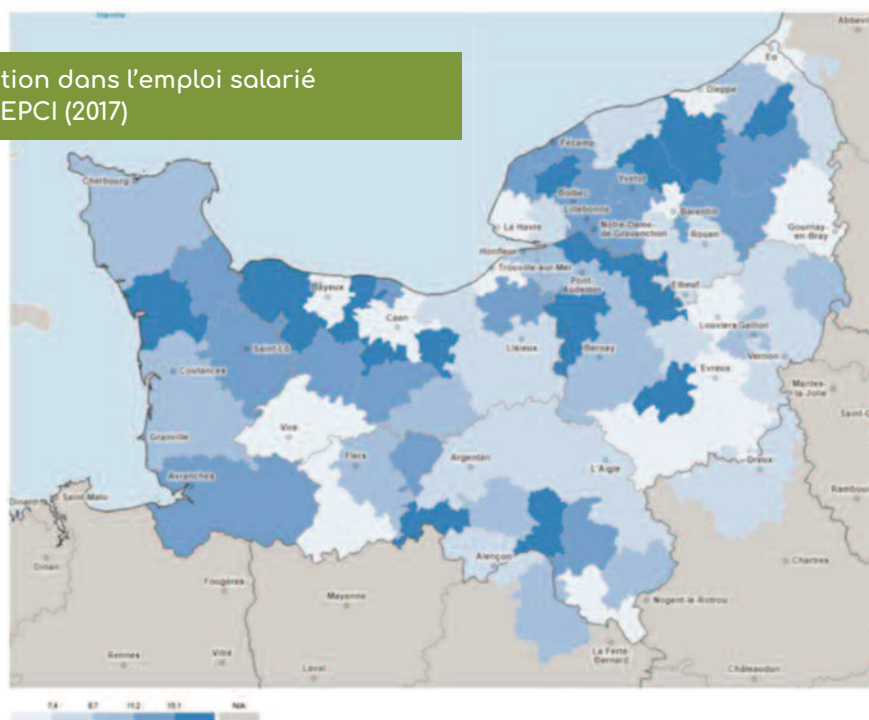


La construction dans l'emploi salarié

11 % des salariés de la Manche travaillent dans la construction, soit la plus forte proportion de la région. Ceci concerne l'ensemble des structures intercommunales du département. C'est également le cas sur le territoire du Pays de Caux.

Part de la construction dans l'emploi salarié en Normandie par EPCI (2017)

Source : Acoess, 2017



Les entreprises selon la taille en Normandie

En Normandie, **28 % des salariés travaillent pour une grande entreprise, 25 % dans une entreprise de taille intermédiaire (ETI), 29 % dans une petite ou moyenne entreprise (PME) et 18 % dans une microentreprise.** La structure de la population salariée normande par catégorie d'entreprises est proche de celle de la France métropolitaine : les grandes entreprises et les ETI concentrent plus de la moitié. La Normandie occupe le dixième rang des régions pour la part de salariés dans les microentreprises. La Seine-Maritime se distingue par un poids plus faible de celles-ci.

Le poids des grandes entreprises est plus important en Seine-Maritime et dans la Manche, en particulier dans la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville, où elles emploient 45 % des salariés. Cette surreprésentation résulte de l'implantation de grandes entreprises comme AREVA, Naval Group ou EDF. Le poids des ETI dans l'emploi salarié dépasse largement la moyenne régionale dans les zones d'emploi de Vire (33 %), de L'Aigle (33 %) et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (35 %). Le poids des PME atteint 36 % à Saint-Lô avec une présence importante dans la construction. Celui des microentreprises est davantage marqué dans les zones de Honfleur et

de Coutances. Pour Honfleur, zone touristique, elles sont surtout présentes dans l'hébergement et la restauration. À Coutances, elles sont nombreuses dans le commerce et la réparation automobile.

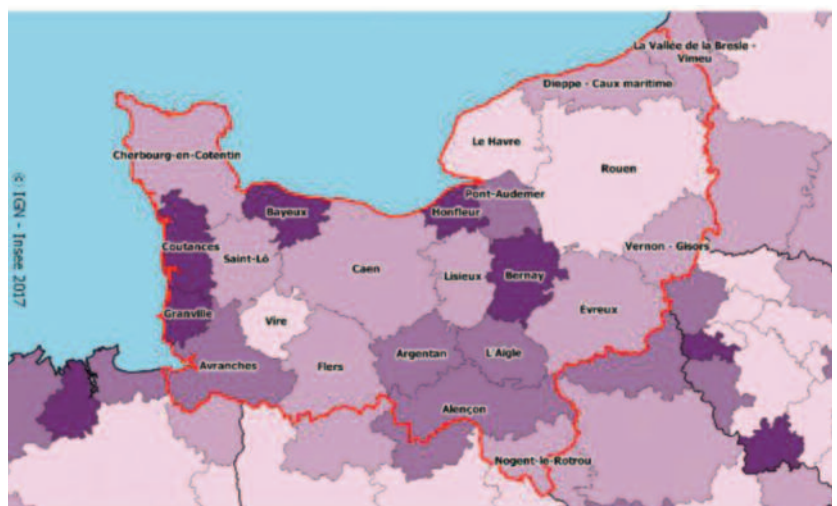
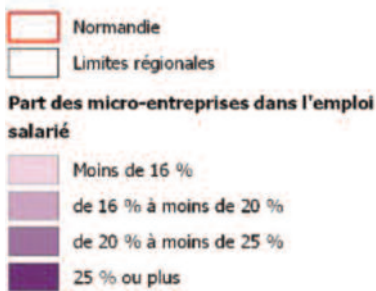
En Normandie, 46 % des salariés normands travaillent pour une entreprise dont le siège est localisé dans la région (57 % à l'échelle nationale). **La Normandie figure ainsi parmi les trois régions les plus dépendantes de centres de décision extérieurs.** Cette dépendance envers l'extérieur est plus marquée en Seine-Maritime et dans l'Eure que dans les trois départements de l'ouest. Dans la Manche, 53 % des salariés travaillent pour une entreprise dont le siège est en région contre 42 % en Seine-Maritime. En lien avec la proximité géographique, un quart des salariés normands travaillent pour une entreprise dont le siège est francilien. C'est le deuxième taux le plus élevé des régions de province après la région Centre-Val de Loire. Enfin, 17 % des salariés normands travaillent pour une entreprise dont le siège est localisé à l'étranger. Cette proportion est comparable à la moyenne des régions de France métropolitaine. Travailler pour une entreprise étrangère est une situation plus fréquente dans l'Eure (22 % des salariés).

Source : Insee Dossier, Portrait de Normandie, n°7, septembre 2017



Répartition des entreprises en Normandie selon la taille et par zones d'emploi (2013)

Source : Insee Dossier,
Portrait de Normandie,
n°7, septembre 2017



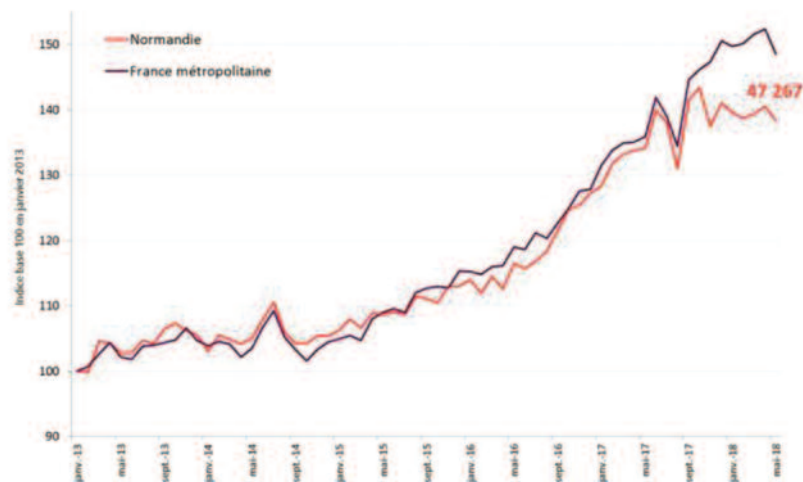
L'intérim en Normandie

En mai 2018, la Normandie compte près de 47 300 intérimaires, en hausse de 3,2 % par rapport à la même période l'année précédente (en moyenne nationale : +9,4 %). Leur nombre tend globalement à se stabiliser depuis fin 2017, après une hausse observée en 2015-2016 (en particulier, une reprise dans la construction, après une année 2014 difficile. Plus de 25 000 intérimaires travaillent dans l'industrie (54 % des effectifs intérimaires normands). En particulier, un quart des effectifs intérimaires

normands travaillent dans la fabrication d'autres produits industriels, un dixième dans la fabrication de matériels de transport. 12 600 intérimaires sont employés dans le tertiaire (27 %, dont un tiers est concentré dans des établissements du secteur transport et entreposage) et 9 000 dans la construction (19 %). En Normandie, 28 % des intérimaires ont moins de 25 ans (+4 points par rapport à la moyenne) et 83 % sont des ouvriers.

Courbe d'évolution des effectifs en intérim, comparaison Normandie / France métropolitaine

Source : Pôle emploi, Fichier intérim - SISP



Les publics vulnérables dans les territoires normands

Les demandeurs d'emploi Public Pic

Le taux de chômage en Normandie

Le taux de chômage en Normandie atteint 9 % de la population active au premier trimestre 2018, soit un peu plus élevé que le niveau national (8,7 %).

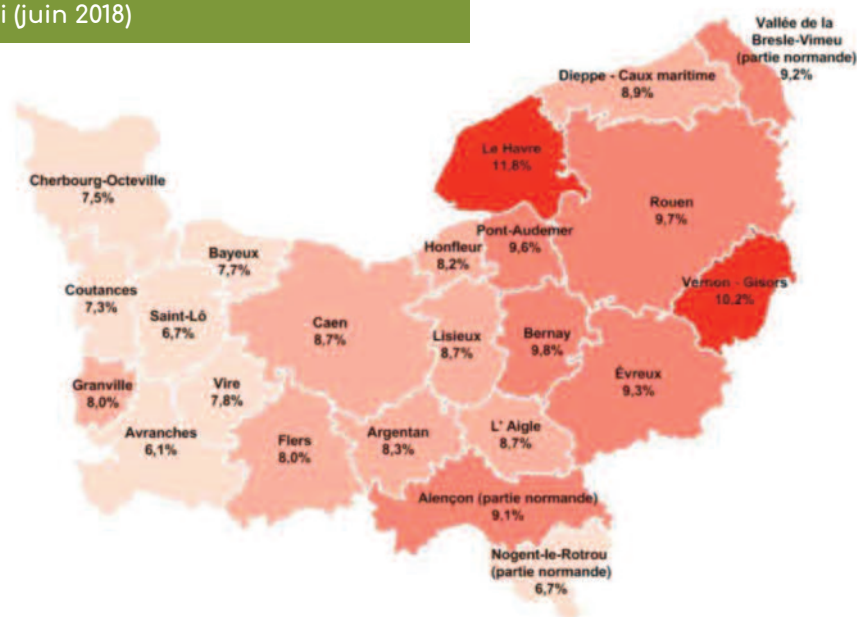
Au sein de la région, des disparités persistent entre les départements de l'ouest et de l'est du territoire. Avec un taux de chômage de 10,1 %, la Seine-Maritime est le département le plus touché, en particulier dans la zone d'emploi du Havre (11,5 %).

Dans l'Eure, deuxième département le plus affecté de la région, le taux de chômage de la zone d'emploi de Vernon-Gisors reste proche de 10 %.

À l'opposé, la Manche demeure le département le moins touché (6,8 %), notamment dans les zones d'emploi d'Avranches et de Saint-Lô. Dans l'Orne et le Calvados, le taux de chômage se maintient à un niveau inférieur aux niveaux régional et national.

Taux de chômage par en Normandie territoires par zones d'emploi (juin 2018)

Source : Insee



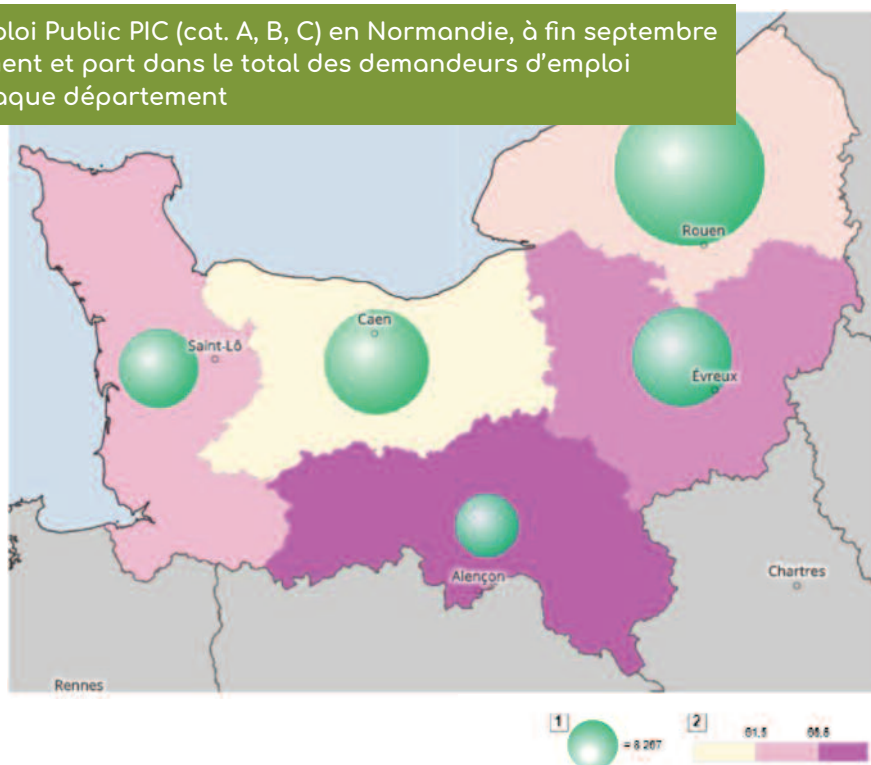
Les demandeurs d'emploi Public Pic sur les territoires de Normandie

Fin septembre 2018, **179 300 demandeurs d'emploi** en catégories A, B, C sont concernés par le Plan d'investissement dans les compétences (Pic - niveau BAC non acquis ou infra BAC). Ils représentent **61 % des demandeurs d'emploi normands**, contre 59 % en moyenne nationale. Cette proportion varie de 64 % dans le Calvados à 71 % dans l'Orne, département le plus concerné.

A l'échelle infra départementale, les territoires les plus urbanisés, et donc les plus peuplés, concentrent les plus forts volumes de personnes peu qualifiées Public PIC mais c'est dans les territoires ruraux que leur proportion est la plus forte par rapport à la population totale de ces zones : nord-ouest (bassins de Blangy et Gournay-en-Bray), centre (bassins de Bernay, Lisieux, Argentan, l'Aigle) et ouest (centre-Manche et Vire)

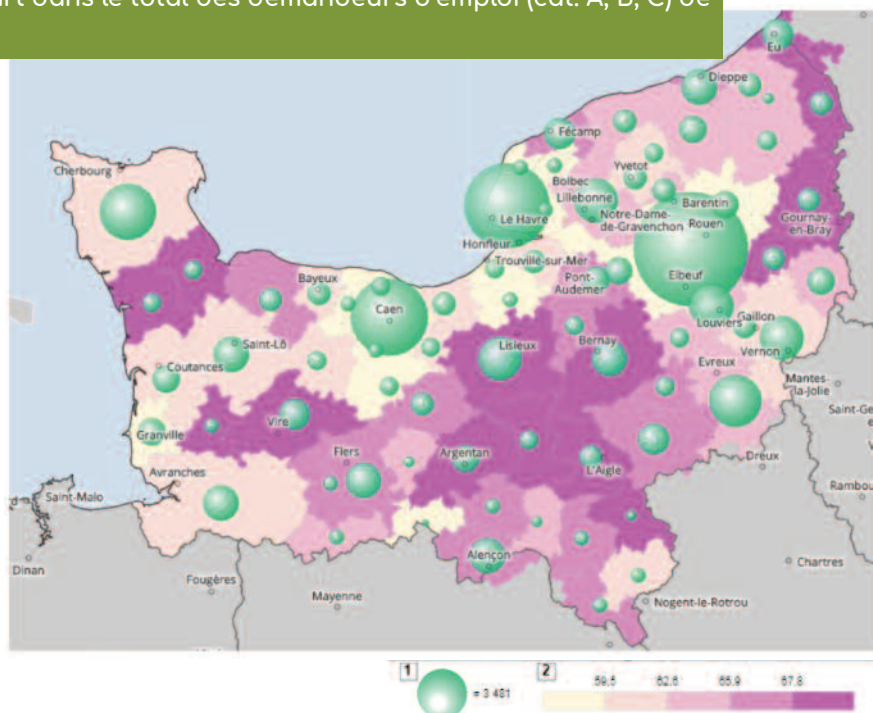
Demandeurs d'emploi Public PIC (cat. A, B, C) en Normandie, à fin septembre 2018, par département et part dans le total des demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) de chaque département

Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



Demandeurs d'emploi Public Pic (cat. A, B, C) en Normandie, à fin septembre 2018, par EPCI et part dans le total des demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) de chaque EPCI

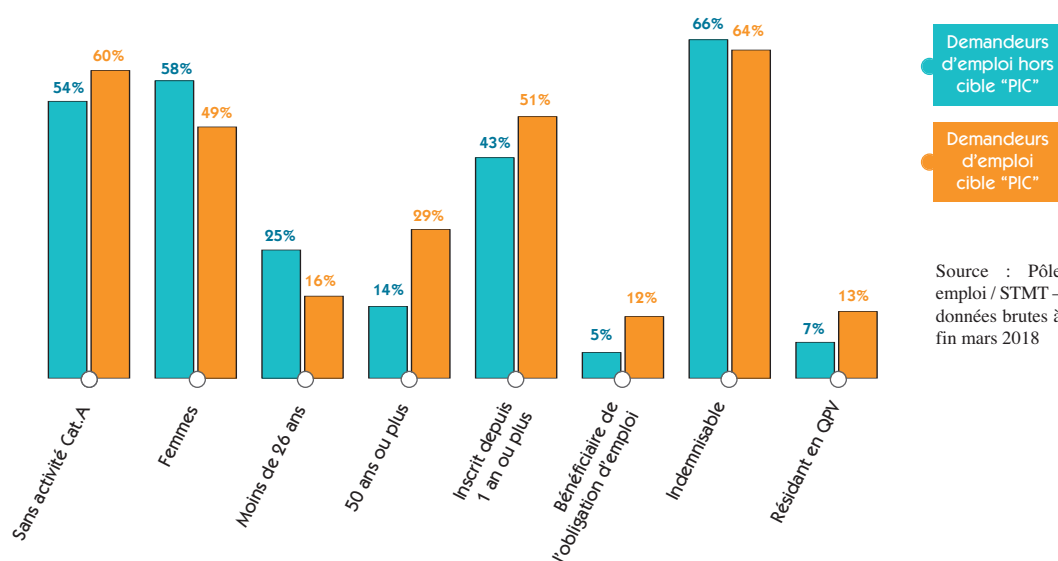
Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



Les demandeurs d'emploi concernés par le PIC sont en moyenne plus **âgés**, plus fréquemment des **hommes** et inscrits depuis plus longtemps, par comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région.

Ils sont en proportion plus nombreux à bénéficier de l'Obligation d'Emploi Travailleurs Handicapés (BOETH) et à résider dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Profil des demandeurs d'emploi (Cat A, B, C) totaux et « publics Pic » en Normandie



Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018

Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans

16 % des demandeurs d'emploi Public PIC ont moins de 26 ans, soit 29 200 personnes. Les jeunes sont ainsi moins représentés dans le public PIC que parmi les demandeurs d'emploi plus diplômés (25 %).

Les jeunes demandeurs d'emploi Public PIC sont un peu plus nombreux en proportion en Seine-Maritime et dans la Manche. Ils sont, en volumes, majoritairement présents sur les territoires des principales agglomérations.

A une échelle infra-départementale, les territoires du Havre, Pont-Audemer, Yerville,

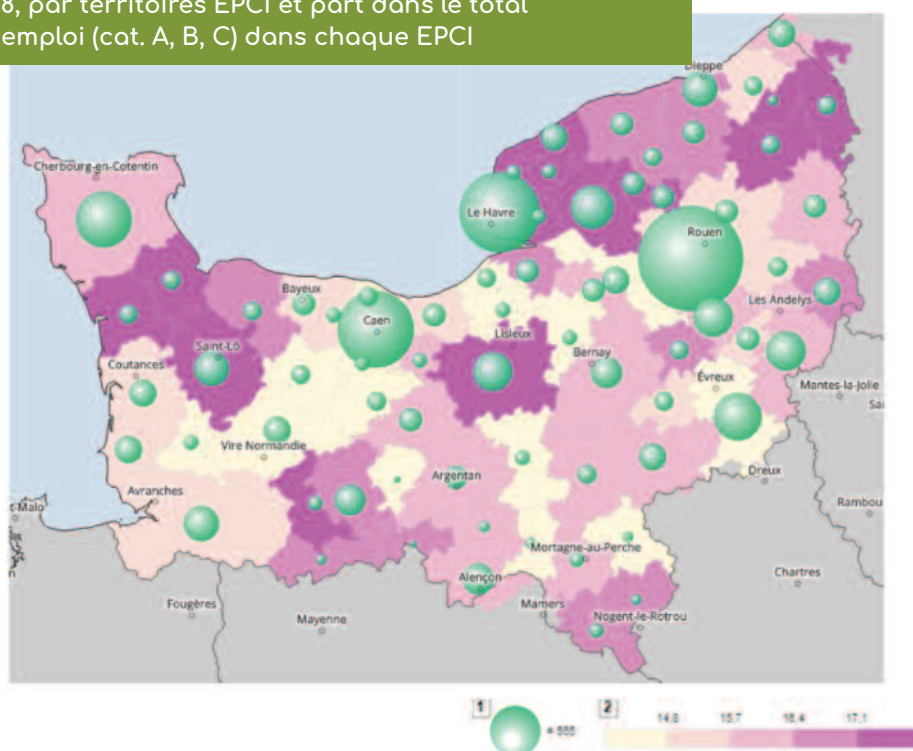
Blangy-sur-Bresle, Alençon, Nogent-le-Rotrou et de la baie du Cotentin sont les zones dans lesquels les jeunes de moins de 26 ans Public PIC sont les plus représentés parmi la population totale des demandeurs d'emploi inscrits.

Les demandeurs d'emploi les plus jeunes se répartissent à parité exacte entre les hommes et les femmes.

Ils semblent moins exposés que les autres catégories de demandeurs d'emploi au risque de chômage durable puisque 74 % sont inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an (contre 51,3 %).

Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (cat. A, B, C) en Normandie, à fin septembre 2018, par territoires EPCI et part dans le total des demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) dans chaque EPCI

Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus

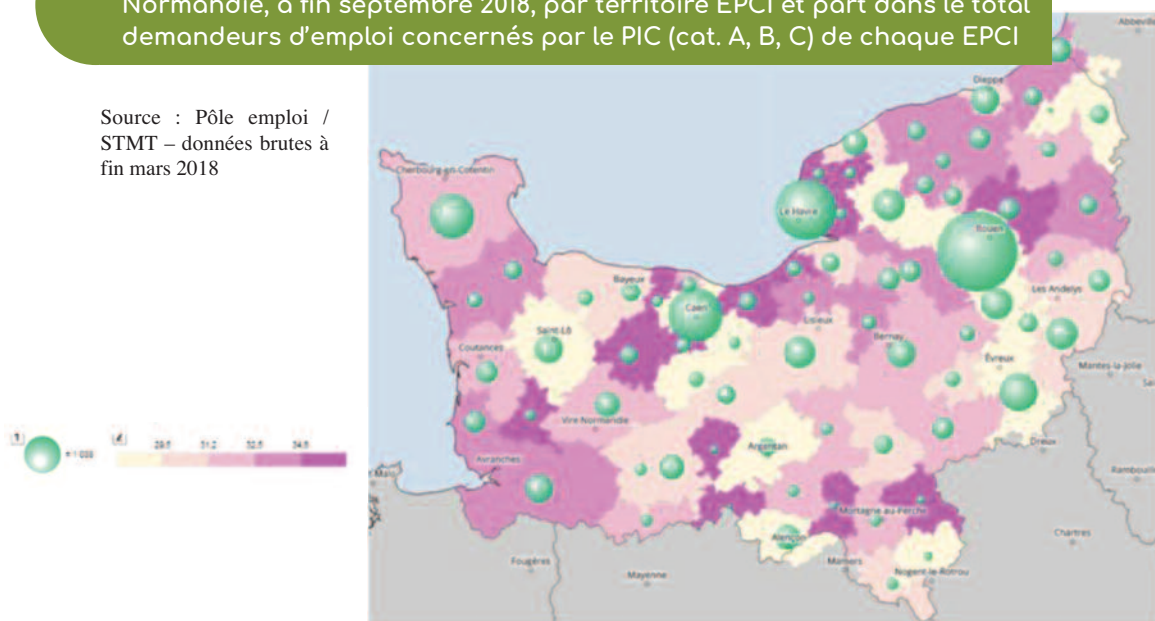
53 240 demandeurs d'emploi Public PIC sont âgés de **50 ans ou plus**, représentant **30 %** de l'ensemble des demandeurs Public PIC. Les bassins de Rouen, de Caen, du Havre et de Cherbourg regroupent plus de 35 % d'entre eux.

Pays Fertois et du Bocage), et du sud de Caen (Pré-Bocage) sont ceux qui connaissent les plus fortes proportions de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus parmi les inscrits au chômage.

Les territoires intercommunaux situés dans les secteurs du Caux maritime (Caux-Estuaire, Criquetot-L'Esneval, Campagne-de-Caux), au nord du bassin de Rouen (Inter-Caux-Vexin, Lyons-Andelle), de la Côte Fleurie (Cœur Côte Fleurie, Normandie Cabourg-Pays d'Auge), du sud de l'Orne (Vallée de la Haute Sarthe, Hauts du Perche,

Demandeurs d'emploi Public PIC de 50 ans ou plus (cat. A, B, C) en Normandie, à fin septembre 2018, par territoire EPCI et part dans le total demandeurs d'emploi concernés par le PIC (cat. A, B, C) de chaque EPCI

Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



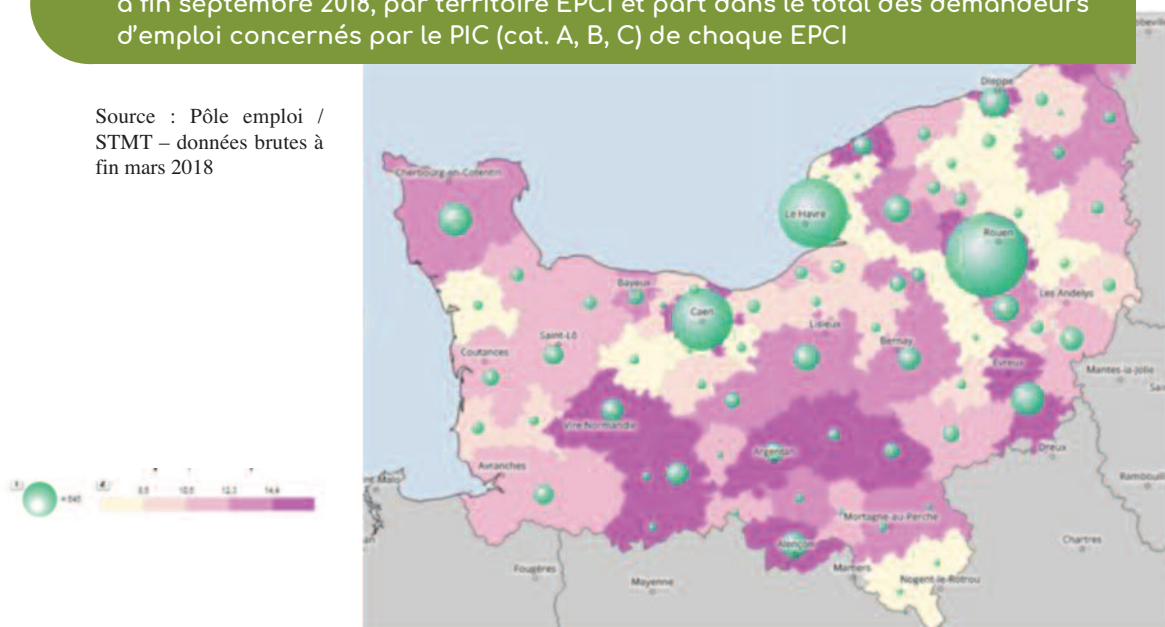
Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)

27 300 demandeurs d'emploi Public PIC sont bénéficiaires du RSA, représentant 15 % de l'ensemble des demandeurs Public PIC. Les bassins de Rouen, de Caen et du Havre et regroupent plus de 45 % d'entre eux, traduisant une forte concentration de ces publics dans les grandes zones urbaines.

Les territoires où les bénéficiaires du RSA Public PIC parmi les demandeurs d'emploi sont les plus fortement représentés sont localisés dans quelques parties de l'espace normand : les bassins de Rouen, Caen, Dieppe, Evreux et Alençon, les territoires situés au nord du département de l'Orne et un large territoire qui part de la zone de Vire et descend au sud vers la partie ouest du département de l'Orne.

Demandeurs d'emploi Public PIC bénéficiaires du RSA (cat. A, B, C) en Normandie, à fin septembre 2018, par territoire EPCI et part dans le total des demandeurs d'emploi concernés par le PIC (cat. A, B, C) de chaque EPCI

Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



Les demandeurs d'emploi résidant dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV)

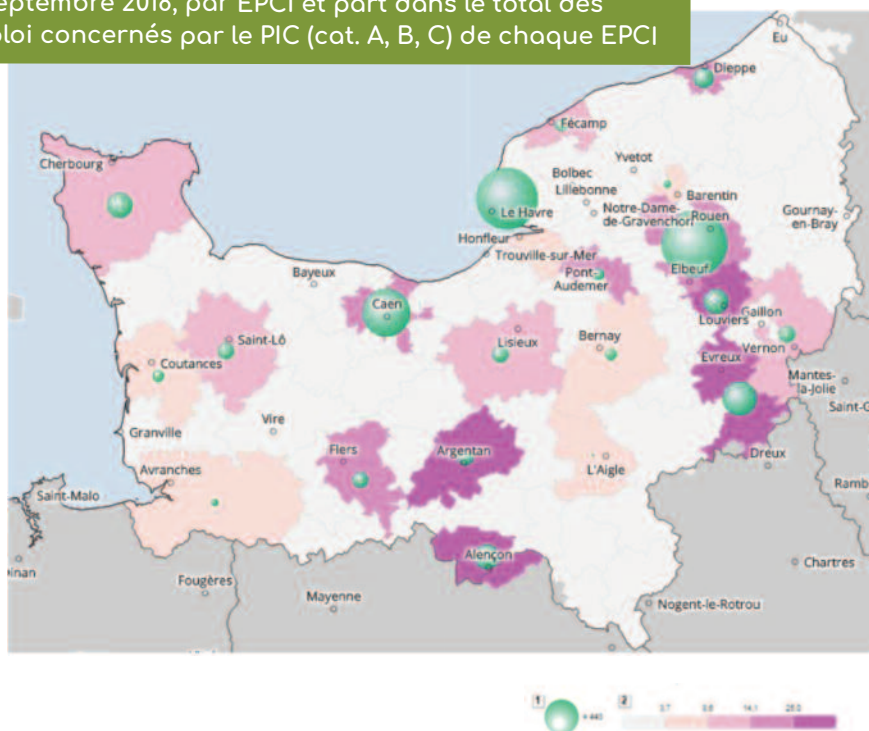
23 300 demandeurs d'emploi cible « PIC » résident en QPV (soit 13 %). La moitié d'entre eux réside en Seine-Maritime, notamment dans les bassins du Havre et de Rouen. On observe une forte concentration de ces catégories de demandeurs d'emploi dans les bassins de Louviers, Evreux, Argentan et d'Alençon. Dans la Manche, seuls 8 % des demandeurs d'emploi Public PIC résident dans un QPV.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi Public PIC issus des QPV sont globalement peu éloignées de l'ensemble des demandeurs d'emploi Public PIC. On note toutefois deux distinctions significatives : les seniors y sont moins représentés (24 % de 50 ans ou plus) et ils accèdent moins fréquemment à l'activité partielle (69 % déclarent de pas avoir travaillé le mois de leur inscription contre 60 %).

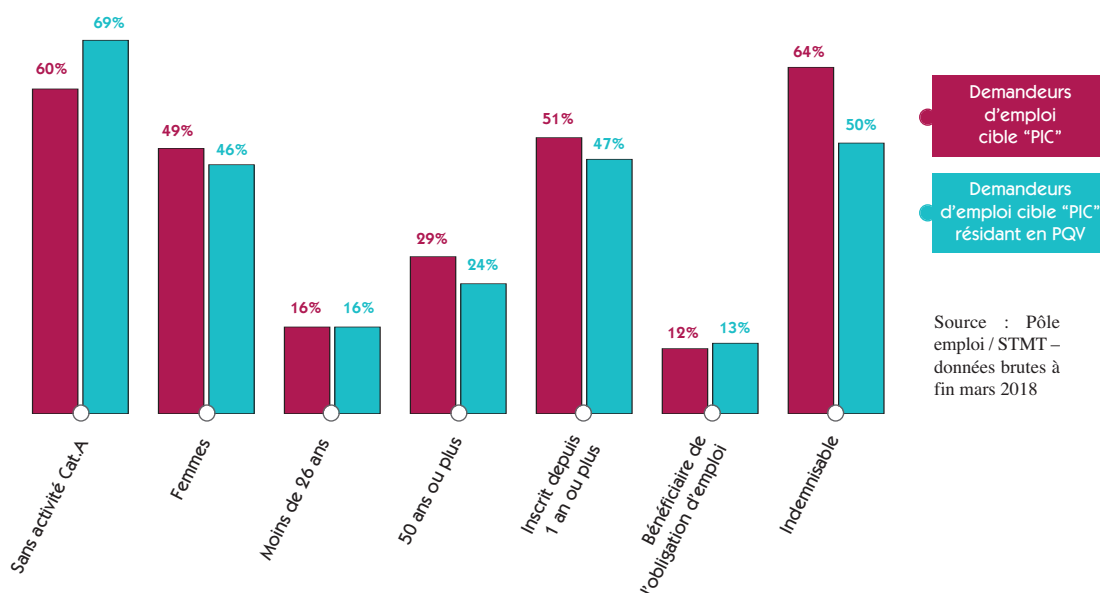
Par ailleurs, seulement 50 % d'entre eux sont indemnissables contre 64 % pour la population totale des demandeurs Public PIC.

Demandeurs d'emploi Public PIC résidant en QPV en Normandie (cat. A, B, C), à fin septembre 2018, par EPCI et part dans le total des demandeurs d'emploi concernés par le PIC (cat. A, B, C) de chaque EPCI

Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



● Profil des demandeurs d'emploi résidant en QPV (cat A, B, C) en Normandie



Les demandeurs d'emploi en situations de handicap (BOETH)

22 212 demandeurs d'emploi Public PIC **bénéficient d'une Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH)** à fin septembre 2018, dont plus de 60 % sont recensés dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Ils sont majoritairement des hommes (55 % en moyenne régionale), de catégorie employés et plus d'un tiers sont inscrits sur les métiers des Services à la personne et à la collectivité et du Commerce, vente et grande distribution.

Ces demandeurs d'emploi Public PIC et BOETH représentent au niveau régional **12 % du total des demandeurs d'emploi Public PIC**. Ils sont plus représentés dans l'Eure et l'Orne (13%) et peu dans le Calvados (10 %).

Plus localement, ils sont davantage représentés dans les zones de l'ouest de l'Eure (Bernay, Verneuil-sur-Avre), la zone de Bolbec, le bassin Argentan – Alençon - L'Aigle et le territoire étendu de Villedieu à Domfront.

La proportion des Publics PIC parmi les demandeur d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi atteint 76 % au niveau régional. Cette proportion s'élève à 81 % dans le département de l'Orne.

En comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi concernés par le PIC, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi **exercent peu fréquemment une activité, sont plus âgés** (50 % ont 50 ans ou plus contre 29 %). Les départements de l'Orne et du Calvados affichent les plus fortes proportions de demandeurs d'emploi Public PIC et BOETH âgés (50 ans et plus), avec respectivement 53 % des personnes concernées.

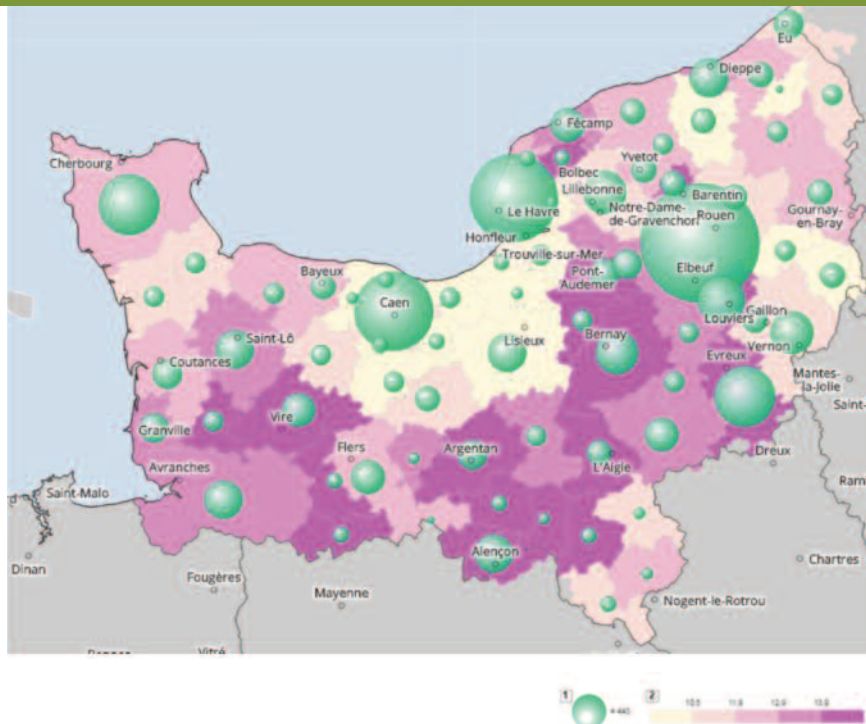
Par ailleurs, ils accèdent beaucoup **moins fréquemment à l'activité partielle** (79 % déclarent de pas avoir travaillé le mois de leur inscription contre 60 % au total).

Enfin, l'ancienneté au chômage des demandeurs d'emploi en situation de handicap est nettement plus élevée que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit 853 jours contre 621 jours (décembre 2017). Les départements de la Seine-Maritime et

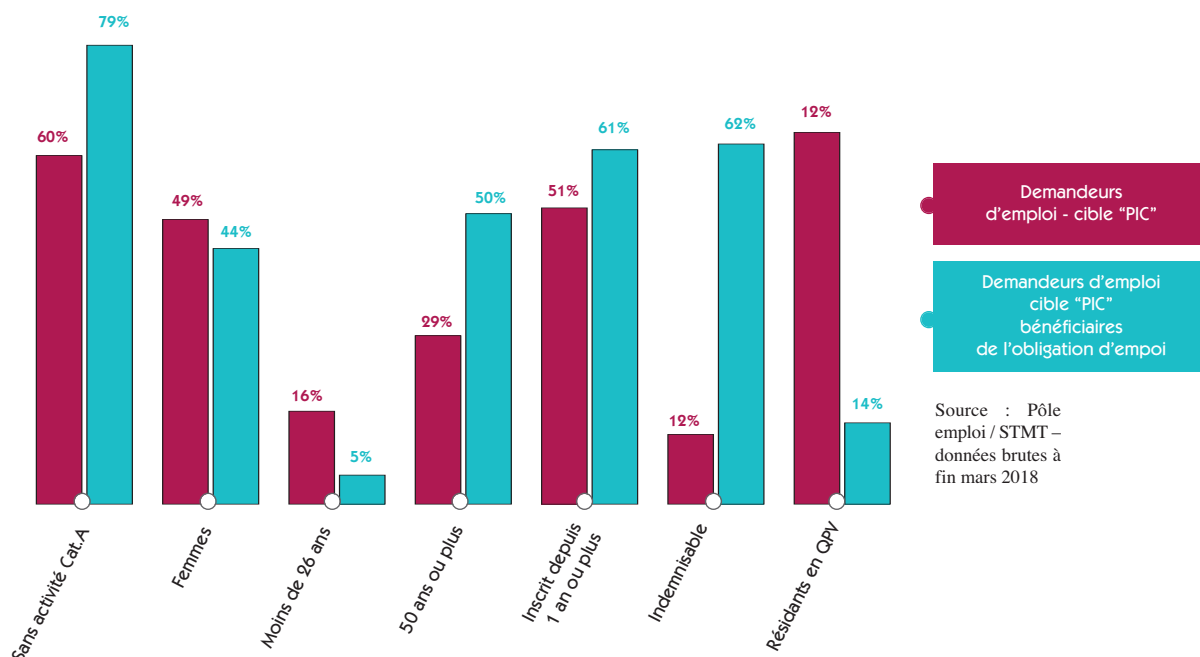
de l'Eure sont les territoires qui recueillent les plus fortes proportions de demandeurs d'emploi Public PIC et BOETH inscrits depuis plus d'un an au chômage, soit respectivement 63 % et 62 %.

Demandeurs d'emploi Public PIC et bénéficiaires de l'obligation d'emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH) en Normandie (cat. A, B, C), à fin septembre 2018, par EPCI et part dans le total des demandeurs d'emploi concernés par le PIC (cat. A, B, C) de chaque EPCI

Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018



Profil des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (cat A,B,C) en Normandie



Source : Pôle emploi / STMT – données brutes à fin mars 2018

L'accès à la formation des DEBOE

En 2017, tout public confondu, 39 769 entrées en formation ont été recensées à l'échelle de la Normandie. **10,8 % de ces entrées concernent des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, soit 4 326 entrées.** La part des DEBOE sur le total des entrées en formation a augmenté de 1 point comparativement à l'année 2016 (9,8 % du total des entrées en formation)

La ventilation des entrées en formation des DEBOE selon les programmes concernés pose les constats suivants :

- 28,9 % des entrées en formation concernent des formations de (Re)mobilisation, d'aide à l'élaboration de projet professionnel (contre 9,5% pour le tout public)
- 25,9 % des formations certifiantes (contre 36,5% pour le tout public)
- 11,1 % des formations de remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation (contre 8,3 % pour le tout public)

Entrées en formation en Normandie par objectif de formation

Départements	DEBOE		DEFM	
	Nb	%	Nb	%
(Re)mobilisation, aide à l'élaboration du projet professionnel	1251	28,9%	3 768	9,5%
Adaptation au poste de travail	170	3,9%	4 003	10,1%
Certification	1 121	25,9%	14 470	36,4%
Création d'entreprise	77	1,8%	1 852	4,7%
Perfectionnement, élargissement des compétences	437	10,1%	3 976	10,0%
Préparation à la qualification	283	6,5%	2 720	6,8%
Professionnalisation	379	8,8%	4 399	11,1%
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	482	11,1%	3 310	8,3%
Total	4 326	100%	39 769	100%

Source : Pôle Emploi, données 2017

Les jeunes accueillis en missions locales

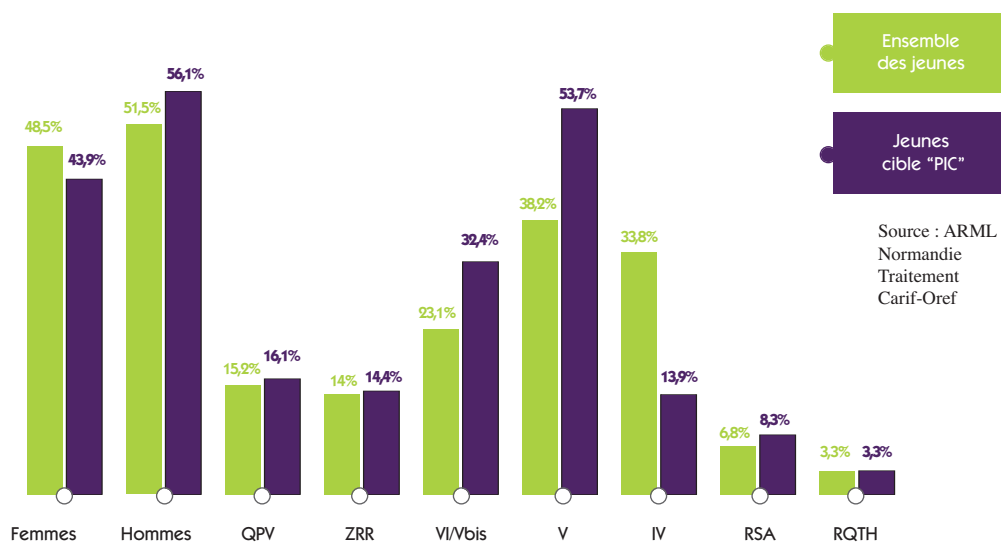
52 000 jeunes ont été accompagnés par les vingt-quatre missions locales du territoire normand en 2017.

Les jeunes Public Pic (niveau de formation jusqu'au bac non obtenu) sont au nombre de **37 000 et représentent 71,1 %** du total des individus accompagnés en 2017 par les missions locales de Normandie.

En comparaison de la population totale accompagnée, ces jeunes possèdent des caractéristiques particulières. Ainsi, les jeunes hommes y sont davantage représentés (56,1 % contre 51,5 %). Ils sont un peu plus issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (16,1 % / 15,2 %) mais à égale proportion des Zones de Revitalisation Rurale (14,4 % / 14 %). Enfin, les bénéficiaires du RSA sont davantage représentés (8,3 % / 6,8 %).

Les territoires qui enregistrent les plus fortes proportions de femmes parmi les jeunes cibles Pic accompagnés sont les zones couvertes par les missions locales de Honfleur (49,1 %), Bayeux-Vire (48,1 %), Elbeuf (47,1 %) et Avranches (46,8 %). A l'inverse, les territoires marqués par les plus fortes présence d'hommes sont Le Havre (59,6 %), Argentan (58,9 %) et la partie ouest de l'Eure (58,5 %).

Répartition des jeunes accompagnés et des jeunes accompagnés Public PIC par les missions locales par grandes caractéristiques en Normandie



Les jeunes Public PIC accompagnés par les missions locales sur les territoires

Les départements du Calvados et de l'Orne affichent les proportions les plus élevées de population Public PIC parmi le total des jeunes accompagnés, soit respectivement 72,6 % et 72 %.

A l'échelle infra-départementale, ce sont les missions locales de Val-de-Reuil (76,3 %), Bayeux-Vire (74,3 %), Lisieux (74,0 %) et Argentan (73,8 %) qui comptent les plus fortes parts de ces jeunes parmi le public qu'elles accompagnent. A l'inverse, les missions locales de Lillebonne (64,3 %), Saint-Lô (67,8 %), Le Havre (68,9 %) et Vernon Seine Vexin (69,2 %) se caractérisent par des proportions plus faibles.

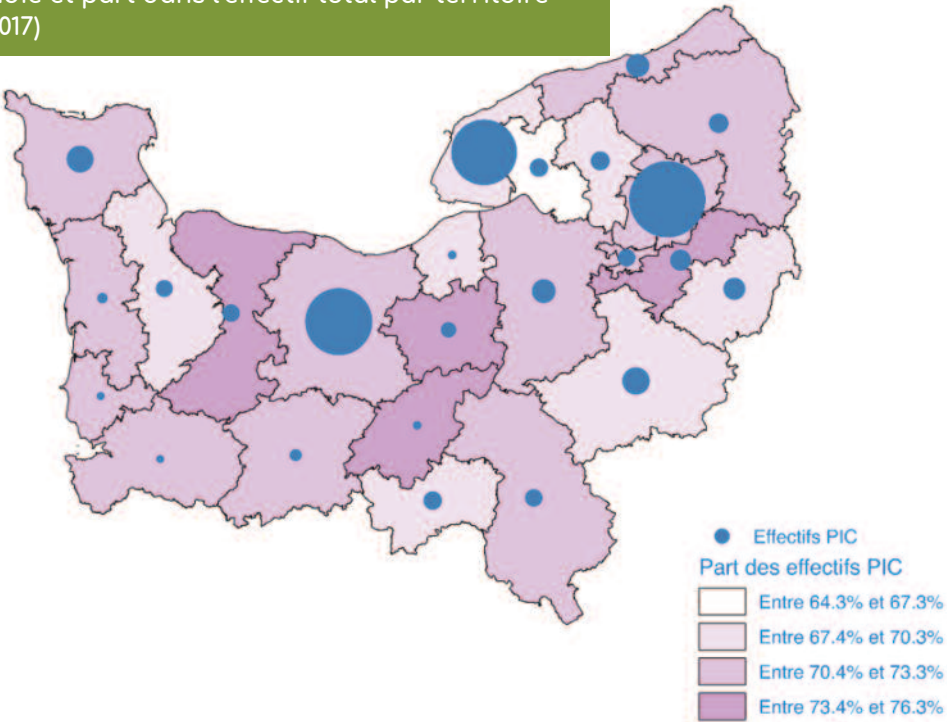
Jeunes accompagnés et jeunes accompagnés Public PIC en Normandie par les missions locales, par département (2017)

Source :
Association
régionale des
missions locales
de Normandie

	Nb jeunes total	Nb jeunes Public PIC	% jeunes Public PIC
 Calvados	9 688	7 030	72,6
 Eure	8 543	6 095	71,3
 Manche	6 487	4 572	70,5
 Orne	5 131	3 695	72,0
 Seine Maritime	22 151	15 565	70,3
 Normandie	52 001	36 957	71,1 %

Nombre de jeunes Public PIC accompagnés par les missions locales de Normandie et part dans l'effectif total par territoire missions locales (2017)

Source : Associa-
tion régionale des
missions locales
de Normandie



Les jeunes accompagnés par les missions locales issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)

Ils représentent 30,5 % du total des jeunes Public PIC (11 241 individus), soit respectivement 16,1 % et 14,4 %. Ils sont particulièrement représentés dans le département de l'Orne avec 69,1 % d'individus concernés. Le département où la part des jeunes issus des QPV et des ZRR est la plus faible est l'Eure (20,8 %).

A l'échelle infrarégionale, les missions locales du Havre (32,6 %), Val-de-Reuil (29 %), Elbeuf (25,6 %) et Alençon (24 %) accueillent les plus fortes proportions de jeunes résidant en QPV.

Les résidents dans les ZRR sont de la même façon très fortement représentés parmi les jeunes accompagnés par les missions locales d'Avranches (98,5 %), l'Aigle-Mortagne (90,6 %), Argentan (82,5 %), les Grandes Ventes (61,5 %) et Bayeux-Vire (57,1 %).

Ainsi, la population accompagnée par les missions locales d'Avranches et l'Aigle-Mortagne est entièrement issue de zones classées QPV ou ZRR.

Jeunes accompagnés Public PIC par les missions locales issus des QPV et ZRR en Normandie, par département

Source :
Association
régionale des
missions locales
de Normandie

	Accompagnés cibles Pic	issus QPV/ZRR	% issus QPV/ZRR
 Calvados	7 030	2 009	28,6 %
 Eure	6 095	1 272	20,8 %
 Manche	4 572	1 600	35,0 %
 Orne	3 695	2 552	69,1 %
 Seine Maritime	15 565	3 808	24,4 %
 Normandie	36 957	11 241	30,4 %

Les jeunes accompagnés par les missions locales possédant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

1 700 jeunes accompagnés par les missions locales possèdent une RQTH. 1 234 relèvent du Public PIC, représentant pour la Normandie 3,3 % du total des jeunes Public PIC.

Les départements de l'Eure (4,1 %) et de l'Orne (3,8 %) se caractérisent par le plus forte proportion d'individus RQTH parmi les jeunes accompagnés Public Pic.

A l'échelle infrarégionale, les missions locales d'Argentan (5,3 %), Evreux (5,2 %), Avranches (5 %), L'Aigle-Mortagne (4,2 %), Saint-Lô (4,2 %) et Lillebonne (4,1 %) affichent les plus fortes proportions de publics RQTH parmi les individus accompagnés. Ces cinq structures accueillent ensemble 28 % des jeunes cible Pic RQTH tandis que leur poids cumulé dans le volume total des jeunes Public Pic n'est que de 17 %.

Jeunes accompagnés Public PIC par les missions locales possédant une RQTH en Normandie, par département

Source :
Association
régionale des
missions locales
de Normandie

	Accompagnés cibles Pic	RQTH	% RQTH
 Calvados	7 030	208	2,9 %
 Eure	6 095	247	4,1 %
 Manche	4 572	167	3,6 %
 Orne	3 695	142	3,8 %
 Seine Maritime	15 565	470	3,0 %
 Normandie	36 957	1 234	3,3 %

La population peu ou pas diplômée

La population des 15 ans ou plus non scolarisée représente 73 % de la population normande. **34 % de ces personnes n'ont peu ou pas de diplôme(s)**, contre 30,1 % au niveau national. À l'opposé, **22 % de la population normande est diplômée de l'enseignement supérieur**, contre 28,5 % de l'ensemble des Français. Le caractère très industriel de l'emploi en Normandie explique en partie le faible niveau de formation de la population. Au total, 62 % de la population normande a un niveau de formation CAP-BEP ou infra.

C'est dans les départements de l'Orne et de la Manche que la population est la moins formée, respectivement avec 68 % et 65 % de la population disposant d'un niveau CAP-BEP ou infra. Le département du Calvados se démarque avec 59 % de la population à faible niveau de formation et 25 %

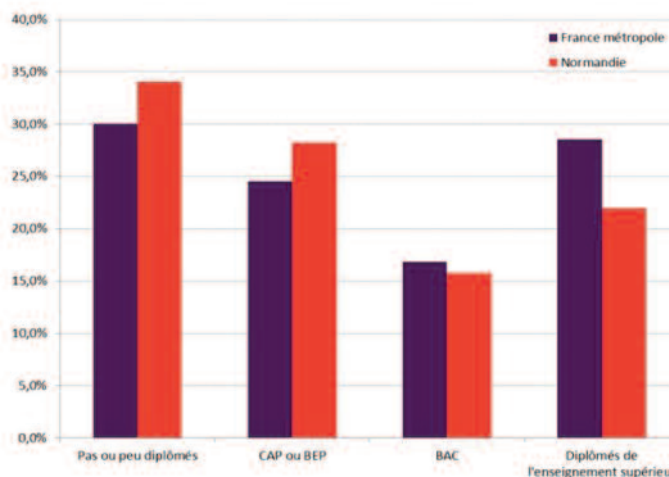
des personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

À un niveau plus local, pour le département de la Manche, les personnes les moins diplômées vivent en proportion plus importante dans le Sud du département, dans la Baie du Cotentin et dans le Centre Ouest. Dans l'Orne, l'ouest du département et la Vallée d'Auge sont aussi touchés par une forte proportion de population peu formée. On retrouve cette même caractéristique à l'est de la Seine-Maritime où plus de 40 % de la population possède peu ou pas de diplôme(s).

Dans le Calvados, malgré un niveau de formation plus élevé, le territoire de Vire concentre une forte partie de la population peu ou non diplômée (41,3 %).

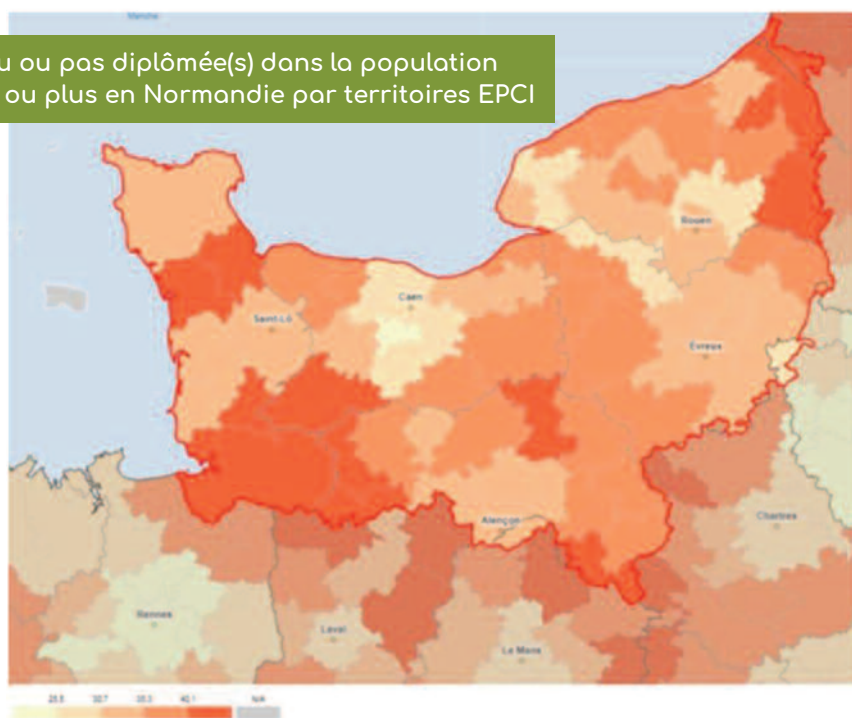
Répartition de la population de 15 ou plus en Normandie, selon le diplôme obtenu

Source :
Recensement de
la population 2015,
Insee



Part de la population peu ou pas diplômée(s) dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus en Normandie par territoires EPCI

Source : Recensement de la population 2015, Insee



Les contextes scolaires sur les territoires normands

Les zones à risque d'échec scolaire

Le territoire couvert par les départements du **Calvados, la Manche et l'Orne** se caractérise par la prédominance de zones de type « **qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales** », à risque modéré, cas unique en France. Il regroupe la moitié des cantons et **36 % de la population**, du fait d'une composante agricole de l'emploi demeurée significative (9,7 % pour 2,8 % nationalement) et d'industries en déclin, en particulier en milieu rural. La part de non diplômés parmi les jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est limitée à 20,4 % dans ce type (22,4 % sur l'ensemble de l'académie et 25,4 % nationalement), à rapprocher de la part de CAP-BEP qui est très élevée (36,7 %, 33,5 % sur l'ensemble de l'académie et 27,2 % nationalement). Le

type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » est limité à un dixième des cantons et de la population, mais les indicateurs y sont tous défavorables. Les autres types ne regroupent qu'une dizaine de cantons chacun.

Le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » se compose de treize cantons hétérogènes, ruraux, périurbains et urbains, mais tous en difficultés. Gacé et Tourouvre, les plus ruraux, comptent un peu plus 4 000 habitants, soit une densité de moins de 30 habitants / km². À l'inverse, Alençon et Hérouville-Saint-Clair rassemblent chacun plus de 20 000 habitants (densité supérieure à 2 000 habitants / km²). Dozulé ou Mézidon-Canon font figure de cantons périurbains de Caen avec une densité de 80 à 100 habi-

tants / km². Le centre de gravité de ce type se situe à l'est de l'académie, et en particulier des départements du Calvados et de l'Orne. Ces cantons partagent une situation économique et sociale dégradée. Le revenu médian est inférieur à 16 000 euros, voire à 15 000 euros pour L'Aigle, pour Flers et pour Lisieux (18 700 euros en France métropolitaine).

La part des chômeurs parmi les 15-64 ans est supérieure à la moyenne nationale, comme celles de familles monoparentales et de familles nombreuses. La part des ménages vivant en habitat social est élevée au regard de l'académie (30 % dans ce type, pour 16 % dans l'académie et 14,6 % au plan national). Hérouville-Saint-Clair, L'Aigle, Argentan, Alençon et Lisieux dépassent cette moyenne de 4 à 12 points (42 % à Argentan). La part des non diplômés chez les 45- 54 ans dépasse de 11 points la moyenne nationale (38,9 % pour 28,2 %). La part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés (31 %) est nettement supérieure à la moyenne nationale (25,4 %).

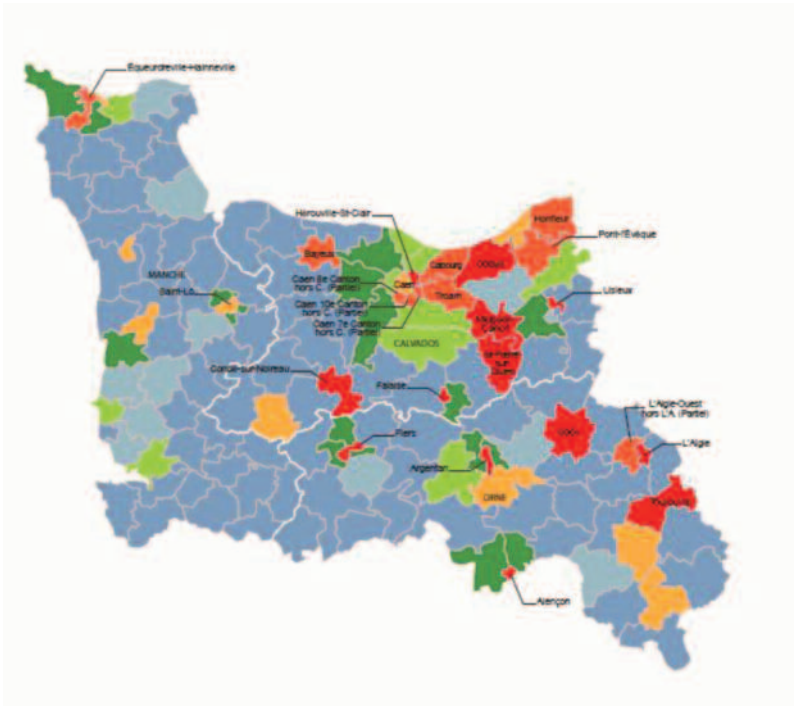
Au sein du territoire couvert par les départements de **l'Eure et de la Seine-Maritime, le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain »** qui présente les risques les plus élevés, dépasse **un tiers de la population** (34 %) comme dans quatre autres académies métropolitaines (Aix-Marseille, Amiens, Lille et Reims). Le reste des cantons se répartit entre les autres types à l'exception du type « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle » très peu représenté (3 cantons).

Les types plus abrités « sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » représentent 25 % des cantons et 21 % de la population. Dans l'ensemble, la part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés (27 %) est supérieure à la moyenne France métropolitaine (25,4 %).

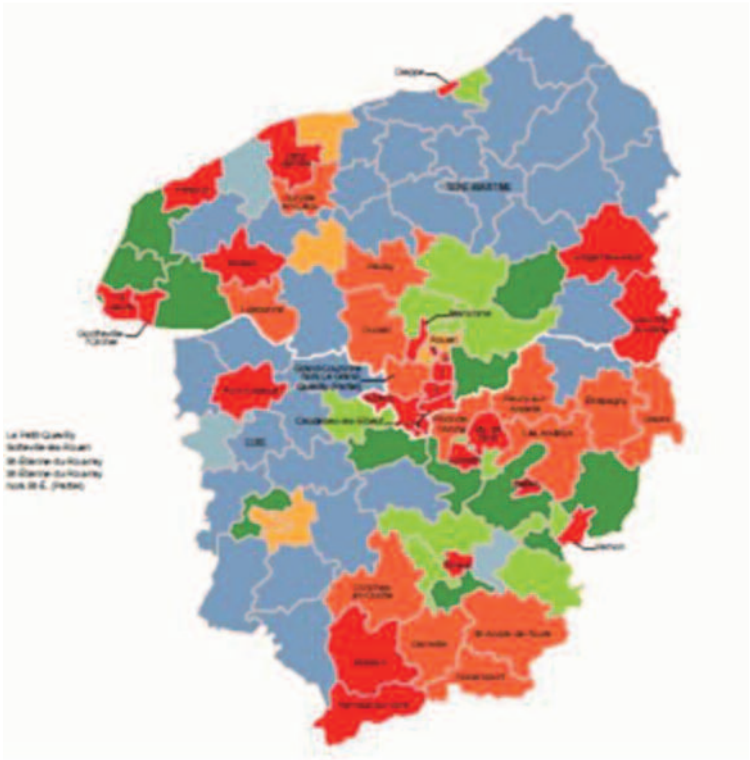
Parmi les 22 cantons urbains et périurbains du type **« cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain »**, les plus peuplés constituent le centre des aires urbaines du Havre, d'Évreux, de Dieppe, de Fécamp ou de Vernon. D'autres correspondent aux zones périurbaines d'habitat social des mêmes aires urbaines. Pour Rouen, il s'agit de Saint-Étienne-du-Rouvray, du Petit-Quevilly, d'Elbeuf, de Caudebec-lès-Elbeuf, de Maromme ou encore du Val-de-Reuil plus proche de Louviers. Le revenu médian est faible (16 800 euros pour 18 700 euros en France métropolitaine). Dans 6 cantons, il n'atteint pas 16 000 euros (15 300 euros à Dieppe, 15 100 euros à Val-de-Reuil, 15 600 euros à Saint-Étienne-du-Rouvray). La part des chômeurs parmi les 15-64 ans est de 12,7 % (8,9 % en France métropolitaine). Elle atteint ou dépasse 14 % à Elbeuf, Val-de-Reuil, Louviers et Saint-Étienne-du-Rouvray. La part des emplois en CDI est faible (3 points de moins que la moyenne France métropolitaine), en particulier à Val-de-Reuil et Saint-Étienne-du-Rouvray (moins de 80,8 % pour 85,2 % en France métropolitaine). La proportion de familles monoparentales (11,3 %) et de familles nombreuses (2 %) est plus élevée. La part des ménages vivant en habitat social est au double de la moyenne (31,2 % pour 14,6 % en France métropolitaine). Cette proportion dépasse 40 % à Val-de-Reuil, à Maromme, à Gronfreville-l'Orcher. La part des non diplômés chez les 45-54 ans est elle aussi plus élevée que la moyenne avec 37,7 % pour 28,2 % en France métropolitaine. Dans 12 cantons elle dépasse 40 % (45,7 % à Saint-Étienne-du-Rouvray). De même, la part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés (32,1 %) est supérieure de presque 7 points à la moyenne France métropolitaine. Elle atteint 46 % à Val-de-Reuil.

Source : Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage, France métropolitaine et Dom (données 2011), DEPP, Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Les zones à risques d'échec scolaire en Normandie



Source : Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage, France métropolitaine et Dom (données 2011), DEPP, Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse



LES ZONES À RISQUES D'ÉCHEC SCOLAIRE

- Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
- Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries
- Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne
- Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales
- Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie précaire
- Sécurité économique et soutien culturel
- Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés

Les taux de scolarisation et les situations sociales défavorisées

Le taux de scolarisation des 18-24 ans en Normandie atteignait **48,1 %** au dernier recensement de la population 2015. Il reste nettement inférieur au niveau national qui dépasse 52 %.

Les territoires qui enregistrent les plus faibles taux de scolarisation parmi leur population de 18-24 ans correspondent aux zones sous influence de pôles régionaux secondaires ou rurales : Vallée de la Bresle-Vimeu (28,9 %), Nogent-le-Rotrou (30,5 %), Bernay (33,8 %), l'Aigle (34 %), Pont-Audemer (35,1 %), Dieppe-Caux Maritime (35,5 %), Argentan (36 %), Vernon-Gisors (36,4 %) et Avranches (36,8 %). A l'inverse les territoires couverts par les grandes agglomérations (Rouen, Caen, Le Havre) sont ceux qui affichent les taux de scolarisation les plus élevés.

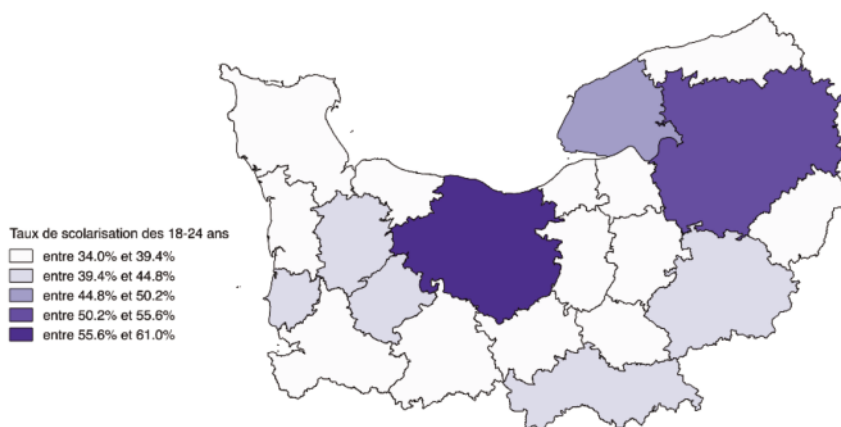
La part des élèves dont les parents appartiennent à une catégorie sociale défavorisée est de 40,1 % en Normandie. Cette proportion s'élève respectivement à 45,1 % dans l'Orne et 41,4 % dans l'Eure. Le département de l'Orne est également celui au sein duquel la proportion de parents d'élèves possédant un diplôme de niveau baccalauréat ou supérieur est la plus faible (39,6 % contre 45,3 % en moyenne régionale).

A l'inverse, c'est le département du Calvados qui se distingue par des indicateurs de situation des parents les plus favorables et proches du niveau national.

Enfin, les zones de l'Aigle, Alençon, Lisieux, Argentan et Vallée de la Bresle-Vimeu se caractérisent par des taux de pauvreté les plus élevés.

Taux de scolarisation des 18-24 ans en Normandie par zones d'emploi (2015)

Source : Recensement de la population 2015, Insee – Traitement Carif-Oref



Niveau de diplôme et milieu social des parents en Normandie par département (2013)

Source :
Géographie
de l'Ecole,
MENESR, 2017

	sans diplôme	diplômé du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur	dans une catégorie sociale défavorisée	dans une catégorie sociale très favorisée
 Calvados	19,2 %	48,7 %	35,5 %	19,4 %
 Eure	22,2 %	44,3 %	41,4 %	15,8 %
 Manche	16,9 %	44,2 %	40,0 %	14,2 %
 Orne	21,3 %	39,6 %	45,1 %	11,9 %
 Seine Maritime	22,0 %	45,8 %	40,9 %	17,2 %
 Normandie	20,7 %	45,3 %	40,1 %	16,7 %
 France	21,9 %	50,7 %	35,0 %	20,7 %

Zones d'emploi	Part des non diplômés - 2015 (pop non scolarisée de 15 ans et +)	Taux de scolarisation 18-24 ans 2015	Taux de pauvreté 2015	
			Ensemble	-30 ans
Alençon	35,6%	43,3%	15,8%	26,4%
Nogent le Rotrou	41,2%	30,5%	13,8%	22,9%
Vallée de la Bresle - Vimeu	44,7%	28,9%	15,6%	26,9%
Bernay	38,0%	33,8%	14,7%	24,2%
Evreux	32,9%	41,1%	13,7%	23,7%
Pont-Audemer	35,7%	35,1%	14,0%	21,7%
Vernon-Gisors	33,9%	36,4%	12,8%	20,8%
Dieppe – Caux Maritime	36,8%	35,5%	14,4%	24,1%
Le Havre	33,2%	46,0%	14,6%	25,5%
Rouen	32,5%	54,5%	14,3%	23,5%
Bayeux	38,2%	36,9%	12,8%	19,7%
Caen	29,5%	61,2%	12,2%	21,9%
Honfleur	36,8%	37,1%	13,5%	19,9%
Lisieux	38,2%	37,9%	16,2%	26,7%
Vire	42,2%	42,2%	14,7%	19,9%
Avranches	39,7%	36,8%	13,2%	16,6%
Cherbourg-Octeville	32,6%	36,9%	12,6%	19,3%
Coutances	36,5%	38,6%	13,5%	21,8%
Granville	34,9%	41,7%	11,6%	20,8%
Saint-Lô	35,4%	43,8%	12,7%	21,1%
Argentan	38,7%	36,0%	16,1%	25,6%
Flers	39,2%	37,7%	15,1%	22,8%
L'Aigle	40,2%	34,0%	17,3%	29,2%
NORMANDIE	34,0%	48,1%	13,9%	23,1%

Source : source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016. Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

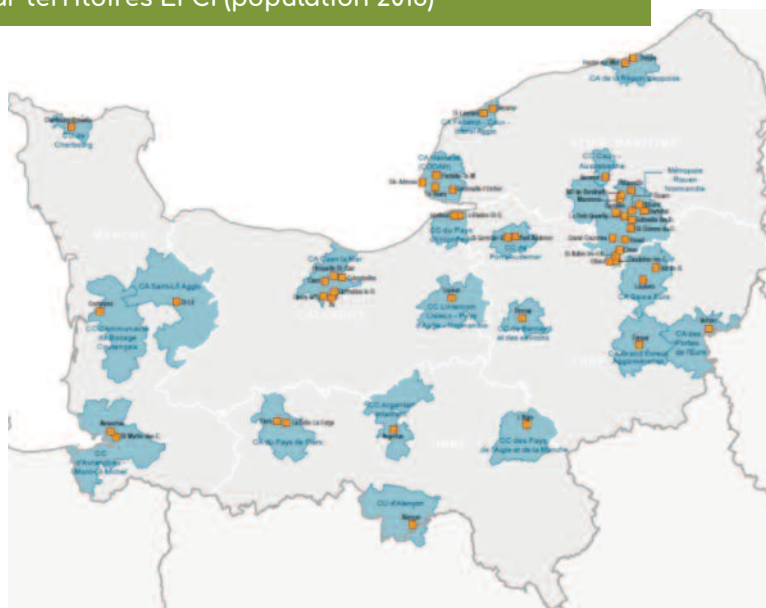
La population des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

La Normandie est composée de **62 Quartiers Prioritaires de la Ville qui rassemblent 194 400 personnes** soit près de 6 % de la population totale de la région.

Ces zones spécifiques sont présentes majoritairement sur le territoire de la Seine-Maritime (agglomérations de Rouen et du Havre, Dieppe) et adossés pour le reste à des pôles régionaux principaux ou secondaires (Alençon, Cherbourg, Evreux, Saint-Lô, Flers, Fécamp etc...).

Répartition des zones classées Quartiers Prioritaires de la Ville en Normandie par territoires EPCI (population 2013)

Source : Insee



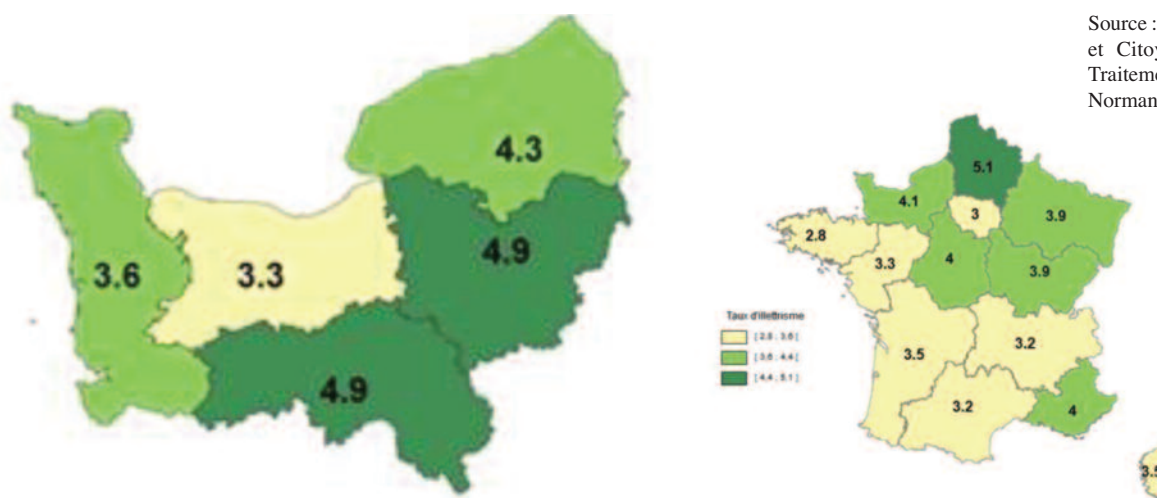
Les publics en situation d'illettrisme : croisement d'indicateurs de fragilité

Enfin, la Normandie se caractérise par **un niveau d'illettrisme supérieur à la moyenne nationale**, soit 8% contre 9% (données 2011).

La part des **jeunes détectés en situation d'illettrisme** (Journées Défense et Citoyenneté 2015) atteint **4,1 %** en Normandie contre 4,3 %. De fortes disparités subsistent entre les différents départements : le Calvados et la Manche ont des taux inférieurs ou égaux à la moyenne nationale (respectivement 3,3 % et 3,6 %) tandis que les trois autres départements ont un taux supérieur à 4 % et qui frôle les 5 % pour l'Eure et l'Orne.

Après avoir connu une baisse entre 2010 et 2013 puis une stagnation en 2014, le taux de jeunes détectés en situation d'illettrisme remonte en 2015. Ce constat est valable au niveau national et régional. Les départements connaissent des évolutions plus fluctuantes. Tous ont en 2015 un taux d'illettrisme inférieur à celui mesuré en 2010, excepté la Manche où le taux est identique. C'est dans l'Orne que cette baisse est la plus marquée (-1,1 point) malgré une remontée d'un point entre 2014 et 2015.

Source : Journée Défense et Citoyenneté 2015 – Traitement Carif-Oref de Normandie



Avant la fusion des 2 régions, des travaux différents ont été menés dans chacune d'elles.

En **ex Basse-Normandie**, un travail a été réalisé avec l'INSEE autour des situations préoccupantes face à l'écrit à travers un indicateur relatif de risque par territoire. Cet indice exprime la propension d'un territoire à présenter un taux de personne en situation préoccupante face à l'écrit supérieur à la moyenne régionale. Quatre catégories de variables ont été utilisées pour calculer cet indicateur :

Pour une moyenne régionale qui s'établit à 70, l'indice de risque dessine un panorama très contrasté de l'ex Basse Normandie. Le territoire de Caen-Falaise et les trois territoires de la Manche (Cotentin, Sud Manche et Centre Manche) obtiennent un score faible, signifiant que les personnes présentant un risque de difficulté grave ou forte à l'écrit y sont relativement moins nombreuses que dans le reste de la région. La situation du Calvados est très hétérogène. Si la population de Caen-Falaise et, dans une certaine mesure, celle du pays d'Auge sont potentiellement moins concernées, la population

de Bayeux et, surtout, celle du territoire de Vire sont assez fortement exposées au risque d'illettrisme. Les quatre territoires de l'Orne le sont plus encore et se situent parmi les cinq territoires ex bas-normands les plus touchés. Le territoire d'Argentan-Vimoutiers se distingue très nettement de la moyenne régionale.

En **ex Haute-Normandie**, le CESER dans le cadre d'un rapport sur l'illettrisme avait suggéré des territoires prioritaires où mener l'action à partir d'indicateurs sur les niveaux de formation et les catégories socioprofessionnelles. Il en ressort que les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle, du pays de Bray, de Verneuil sur Avre et de Bernay-Pont-Audemer, ainsi que la zone du Vexin normand allant de Gisors jusqu'aux Andelys sont les moins diplômées, la population y est fortement concentrée dans l'espace rural et le tissu économique est marqué par une activité industrielle de production, avec un taux plus élevé de catégories professionnelles de type ouvriers (qualifiés ou non) et employés.

Trois pistes étaient proposées par le CESER pour cibler les zones qui semblent davantage touchées par les situations d'illettrisme :

- les secteurs d'activité ou territoires dans lesquels on retrouve une proportion d'hommes en emploi, sur des catégories socioprofessionnelles non qualifiées, peu diplômés, dans des professions où la pyramide des âges est vieillissante,
- les zones rurales et concentrant une population peu diplômée,
- le croissant allant de l'ouest de l'Eure au nord de la Seine Maritime incluant la façade maritime, ainsi que le Vexin normand concentrent des activités où les qualifications proportionnellement les plus touchées par l'illettrisme sont les plus représentées et où les populations ont le profil le plus à risque, qu'elles soient actives ou inactives.

La population en situation de handicap

La population bénéficiant d'une RQTH

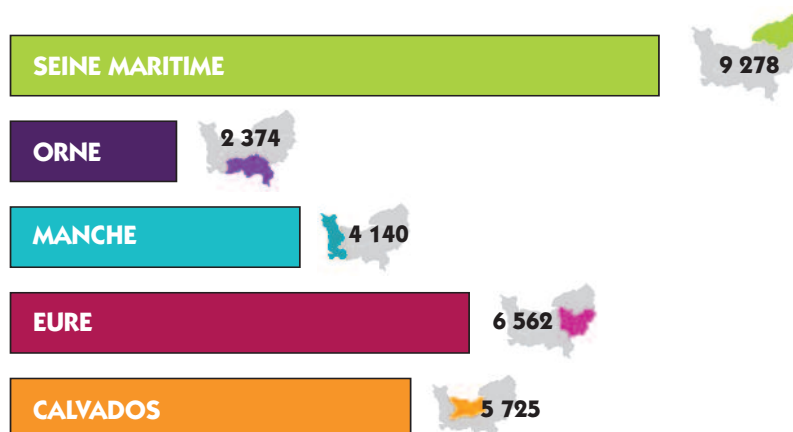
28 106 personnes ont bénéficié d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) en 2017 en Normandie, dont un tiers a concerné le département de la Seine-Maritime (9 278) et 23,3 % le département de l'Eure (6 562). **Le taux d'emploi légal s'élève à 4,71 %¹**

pour l'ensemble de la région en 2017. Les départements de l'Eure (5,22 %), de l'Orne (5,09 %) et de la Manche (5,06 %) sont ceux qui affichent les plus fortes valeurs. Le Calvados et la Seine-Maritime se situent en-deçà de 5 %. Dans le secteur public, le taux d'emploi légal s'élevait en 2017 à 5,95 %.

¹ Etablissements assujettis du secteur privé

● Répartition des RQTH attribuées en 2017 en Normandie par département en volume

Source :
MDPH de Normandie,
données 2017



Répartition des RQTH attribuées en 2017 en Normandie par département en %

Source : MDPH de Normandie, données 2017

	Nombre	Evolution 2017 / 2016
Calvados	5 752	20,5%
Eure	6 562	23,3%
Manche	4 140	14,7%
Orne	2 374	8,4%
Seine Maritime	9 278	33,0%
Normandie	28 106	100,0%

Taux d'emploi légal en Normandie par département

Source : Agefiph

	2016	2017	Variation 2017 / 2016
Calvados	4,23%	4,45%	+0,22 pts
Eure	5,28%	5,22%	-0,06 pts
Manche	5,15%	5,06%	-0,09 pts
Orne	4,87%	5,09%	+0,22 pts
Seine Maritime	4,51%	4,48%	-0,03 pts
Normandie	4,69%	4,71%	+0,02 pts

La population accompagnée et le maintien dans l'emploi

9 480 personnes ont été accompagnées par le réseau Cap Emploi de la région Normandie au cours de l'année 2017. Ce chiffre est en baisse depuis 2014 (- 7,1 % par rapport à 2014). Parmi ces personnes, 35% le sont depuis 2 ans et plus.

Les services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth) ont permis en 2017 le **maintien dans l'emploi de 1 364 individus en situation de handicap**, soit un nombre stable par rap-

port à l'année précédente (+5 % au niveau national). La Normandie se place ainsi nettement au-dessus de la moyenne nationale pour le nombre de maintiens pour 100 000 actifs en emploi (106 contre 80). Le département de la Manche se distingue par le taux le plus élevé, soit 131.

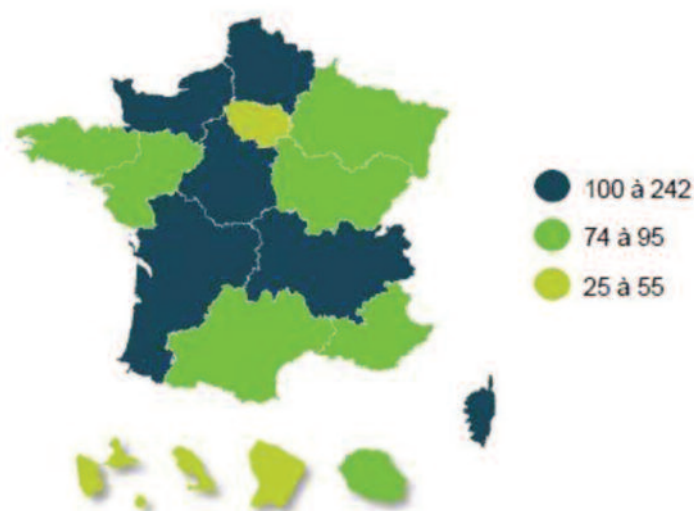
Ces maintiens concernent pour près de la moitié (47 %) des individus âgés de 50 ans ou plus. Ils se sont effectués pour une large majorité (68 %) dans des entreprises de 20 salariés et plus.

● Nombre de maintiens dans l'emploi (Sameth) par département en Normandie (2017)

	Nombre 2017	Evolution 2017 / 2016	% Femmes	% 50 ans et +	Nb maintiens / 100 000 actifs en emploi	% 20 salariés et +
 Calvados	273	0 %	54 %	48 %	97	69 %
 Manche	247	-6 %	55 %	40 %	131	72 %
 Orne	119	-2 %	55 %	53 %	112	50 %
 Eure	220	+4 %	50 %	47 %	113	64 %
 Seine Maritime	505	+1 %	46 %	50 %	99	72 %
 Normandie	1 364	0 %	51 %	47 %	106	68 %
 France	22 168	+5 %	52 %	47 %	80	69 %

Source : Tableau de bord emploi et chômage des personnes handicapées, N°2018, Agefiph Normandie

Source : Tableau de bord emploi et chômage des personnes handicapées, N°2018, mars 2018, Agefiph Normandie
 Nombre d'actifs en emploi : au 31 décembre 2016, Insee



L'insertion par l'activité économique

En 2016, la région Normandie compte **212 structures d'insertion par l'activité économique** (SAIE) représentant 5,71% des SIAE en France. Ces structures emploient au total **4 174 équivalents temps plein** (ETP). Plus de 60 % des structures et des effectifs sont concentrés dans les départements de la Seine-Maritime et du Calvados.

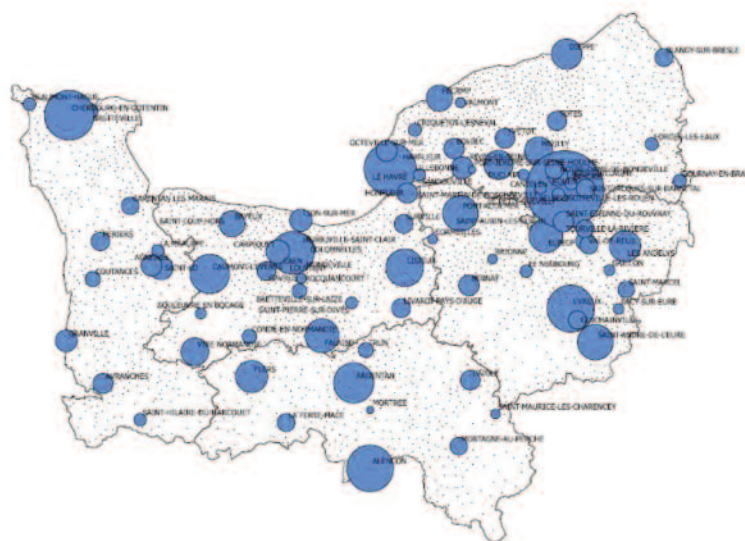
En termes d'effectifs, l'Eure affiche une forte participation dans les associations intermé-

diaires et les chantiers d'insertion, l'Orne dans les chantiers d'insertion mais peu dans les entreprises d'insertion. La moitié des effectifs des entreprises de travail temporaire d'insertion est recensé en Seine-Maritime.

Toutes structures confondues, la partie nord-ouest de la région, le sud de l'Eure, le centre de l'Orne et une partie du centre Manche peuvent apparaître moins couvertes.

Effectifs en ETP	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	TOTAL
<i>Association intermédiaires</i>	244,64	237,9	177,02	116,95	532,75	1 309,26
<i>Chantiers d'insertion</i>	526,64	290,75	266,66	329,06	732,84	2 145,95
<i>Entreprises d'insertion</i>	108,9	103,25	13,08	28,41	156,7	410,34
<i>Entreprises de travail temporaire d'insertion</i>	60,44	20,59	23,49	32,71	144,56	281,79
TOTAL	940,62	652,49	480,25	507,13	1 566,85	4 147,34

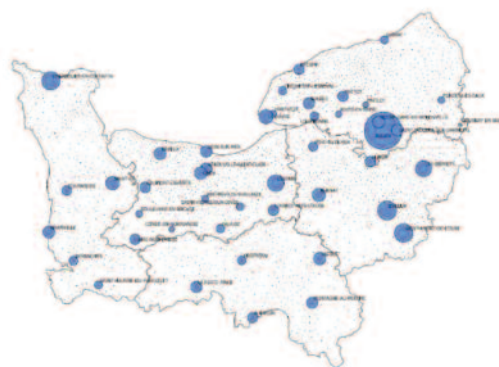
Nombre d'équivalents temps plein (ETP) dans les structures d'insertion par l'activité économique, tous types confondus (212)



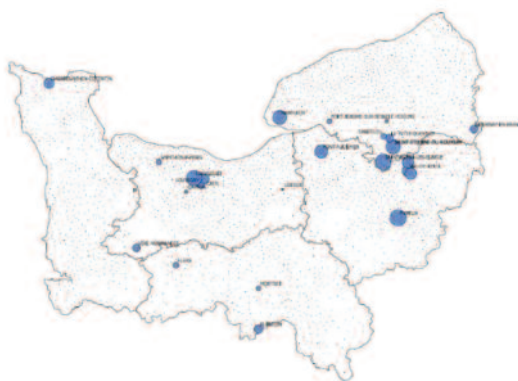
dont Chantiers d'insertion (108)



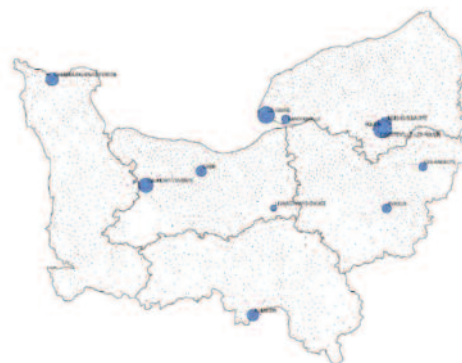
dont Associations intermédiaires (51)



dont Entreprises d'insertion (35)



dont Entreprises de travail temporaire d'insertion (18)



Source : Direccte Normandie

Les populations réfugiées

821 contrats d'intégration républicaine (CIR) ont été signés dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne en date du 30 septembre 2018, soit une baisse de près de 7 % par rapport à la même période pour l'année 2017. Pour information, l'année 2017 complète avait vu le nombre de CIR signés atteindre 1 169.

Concernant les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, 567 CIR ont été signés en date du 31 août 2017, soit une réduction de 11,2 % par rapport à l'année précédente.

Nombre de Contrats d'intégration républicaine (CIR) par département

Calvados, Manche, Orne

Nb de CIR
au 30 septembre
2017

881

821

Evolution
2017 / 2018
-6,7 %

Nb de CIR
au 30 septembre
2018

Source : OFII, Direction
territoriale de Caen

Nombre de Contrats d'intégration républicaine (CIR) par département

Eure, Seine-Maritime

Nb de CIR
au 30 août
2017

639

567

Evolution
2017 / 2018
-11,2 %

Nb de CIR
au 30 août 2018

Source : OFII,
Direction territoriale de Rouen

L'action publique dans les territoires normands : l'offre de formation

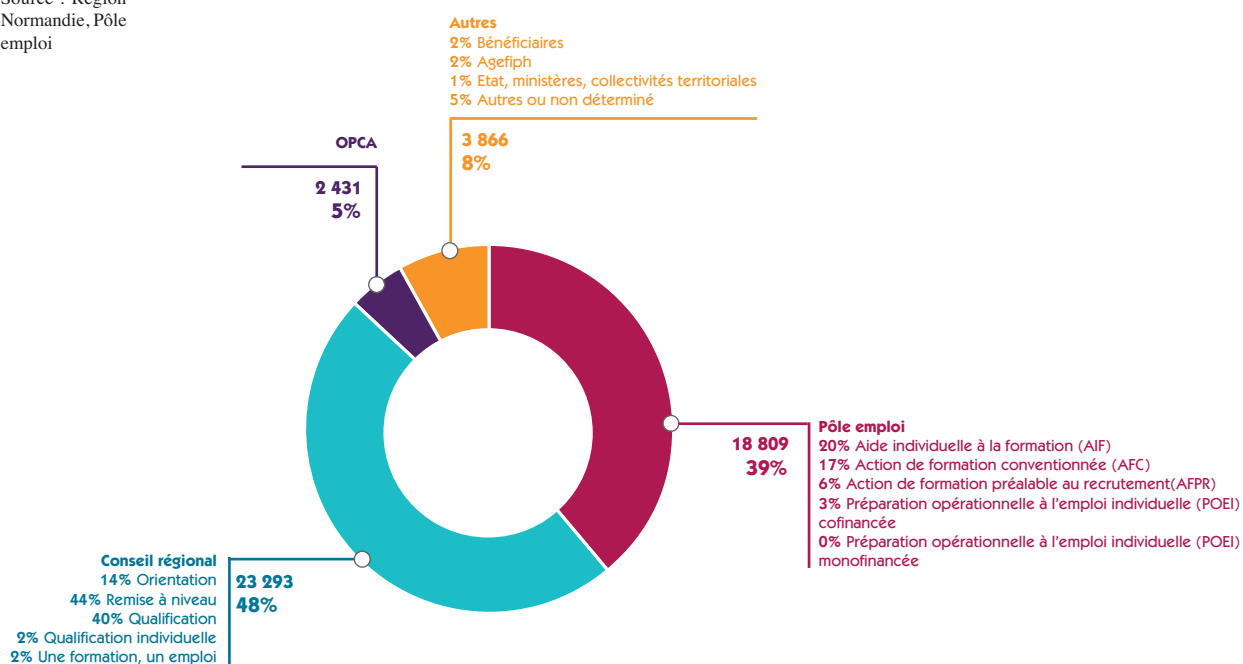
Les actions conventionnées (Région, Pôle emploi, Opcva, Agefiph)

Après le plan gouvernemental « 500 000 formations supplémentaires », le nombre d'entrées en formation **reste à un niveau élevé** et passe de 58 394 à 48 374 en Normandie entre 2016 et 2017 (-17 %). **39 800 formations bénéficient à des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

48 % des formations prescrites en 2017 sont financées par le Conseil Régional et 38 % par Pôle emploi

Répartition des entrées en formation par financeur et type de formation (2017)

Source : Région Normandie, Pôle emploi

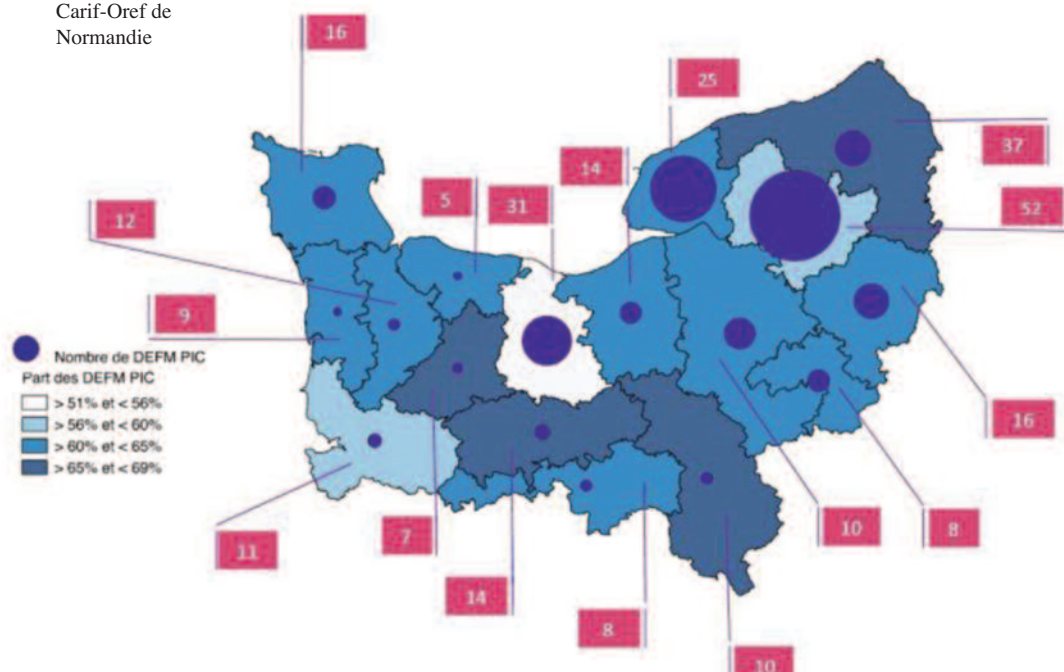


Le Conseil Régional a financé 285 sessions pour des actions Contrats d'accès à la qualification (CAQ), Réussir et CAP (Anglais, Digital, Langue Française, Lire, écrire et compter, Savoirs généraux, Entrepreneuriat) au cours de l'année 2017. Ces actions ont

concerné plus de 10 000 bénéficiaires. 40 % des sessions se sont déroulées en Seine-Maritime et 20 % dans le Calvados. Les départements de l'Eure et de l'Orne ont rassemblé respectivement 12 % et 11 % des sessions.

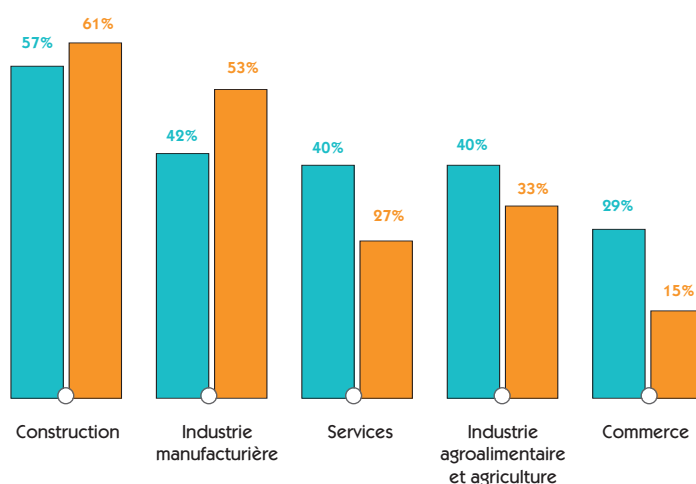
Nombre de sessions CA, Réussir et Cap par territoires EPCI en Normandie

Source :
Carif-Oref de
Normandie



Selon une enquête menée auprès des organismes de formation de Normandie, les domaines de spécialités souffrant des plus fortes **difficultés d'attraction sont la construction, l'industrie manufacturière et l'industrie agroalimentaire**. La comparaison avec les difficultés de recrutement exprimées par les entreprises sur ces mêmes spécialités indique une relative correspondance. Toutefois, les employeurs de l'industrie manufacturière semblent éprouver moins de difficultés de recrutement que les organismes de formation déclarent de difficultés pour attirer les publics sur les spécialités afférentes.

Difficultés de recrutement en emploi et en formation : comparaison entreprises / organismes de formation en Normandie



Proportion de postes jugés difficiles à pourvoir

Proportion de recrutements jugés difficiles ou très difficiles par les organismes de formation

Source : Pôle emploi, Conseil régional de Normandie

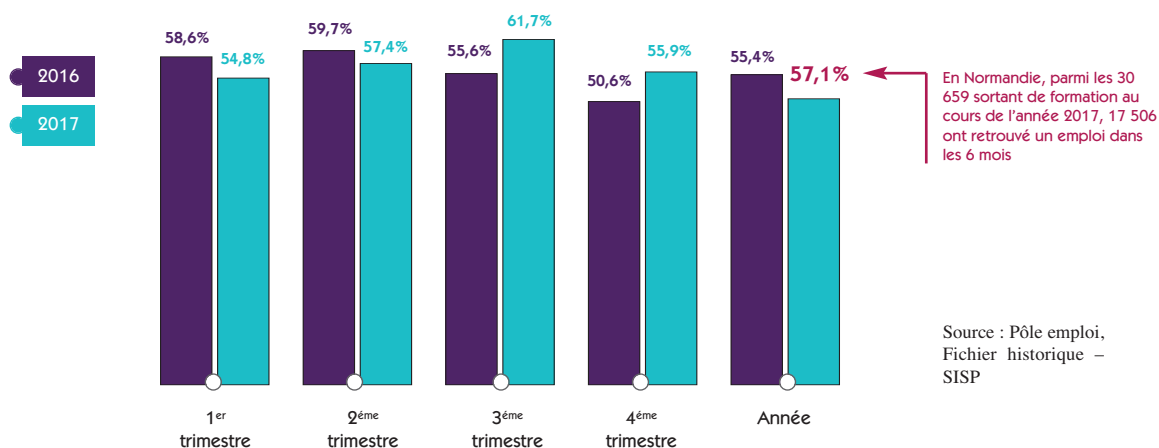
Les taux de retour à l'emploi (personnes formées inscrites à Pôle emploi)

En Normandie, parmi les 30 659 inscrits à Pôle emploi sortants de formation au cours de l'année 2017, plus de 17 000 ont retrouvé un emploi dans les 6 mois, soit 57,1 %, légèrement inférieur à la moyenne nationale (58,4 %).

Les champs de formation qui connaissent les plus forts taux de retour à l'emploi à six mois sont : **Transport** (74,2 %), **Défense prévention sécurité** (70 %), **Hôtellerie restauration** (68,6 %), **Travail matériau** (67,6 %), Commerce (64,9 %), Manutention (63,8 %) et Electrotechnique (63,6 %).

L'âge semble déterminant pour le retour à l'emploi puisque les jeunes bénéficiaires de moins de 25 ans connaissent un taux de retour à l'emploi nettement supérieur (63,4 %) à celui des 50 ans et plus (41,3 %). Enfin, 54,3 % des demandeurs d'emploi peu qualifiés ont connu un retour à l'emploi six mois après la sortie de formation suivie en 2017, ce qui constitue une augmentation de 3 points par rapport à la cohorte 2016. Par ailleurs, le taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit à 39,8 % pour les sortants de 2017, contre 38,7 % pour la cohorte précédente.

Taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois qui suivent la fin d'une formation, par trimestre et cumul annuel



Taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois qui suivent la fin d'une formation, selon le champ de la formation suivie

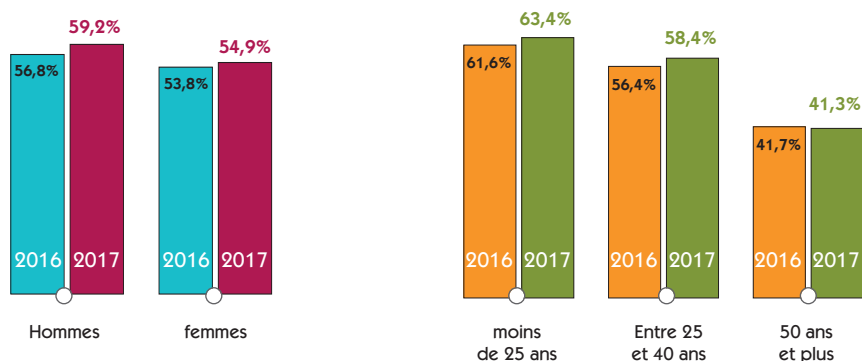
Données brutes	Sortants de formation	Taux d'accès à l'emploi	Evolution annuelle	
Développement personnel et professionnel	4 165	32,8%	↗	
Transport	2 310	74,2%	↗	
Manutention	2 282	63,8%	↗	
Action sociale	1 958	57,9%	↗	
Santé secteur sanitaire	1 873	62,5%	↗	
Commerce	1 763	64,9%	↘	
Direction entreprise	1 740	59,8%	↗	
Hôtellerie restauration	1 289	68,6%	↗	
Langues	1 128	39,5%	↘	
Secrétariat assistantat	1 047	51,8%	↗	
Secrétariat assistantat	988	52,9%	↗	
Secrétariat assistantat	889	67,6%	↗	
Secrétariat assistantat	831	70,0%	↗	
Secrétariat assistantat	815	30,1%	↘	
Secrétariat assistantat	637	63,6%	↗	

Pour les 5 premiers champs de formation
Détail des principaux formacodes avec le volume de sortants et le taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois

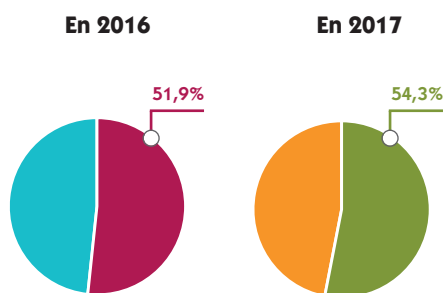
- Accompagnement vers l'emploi (1653) : 32,4%
- Mise à niveau (958) : 34,2%
- Orientation professionnelle (399) : 28,8%
- Conduite poids lourds (471) : 76,2%
- Transport en commun routier (304) : 73,7%
- FIMO FCO (302) : 72,8%
- Chariot automoteur (1142) : 63%
- Magasinage (386) : 63%
- Engin chantier (333) : 63,1%
- Auxiliaire de vie sociale (878) : 62,8%
- Educateur spécialisé (938) : 60,1%
- Animation socioculturelle (937) : 48,1%
- Aide-soignant (767) : 73,1%
- Infirmier (680) : 53,5%
- Préparation concours médical (126) : 57,9%

Source : Pôle emploi, Fichier historique – SISF

Taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois qui suivent la fin d'une formation, selon les caractéristiques du demandeur d'emploi

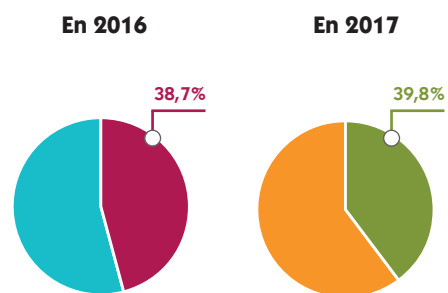


Demandeurs d'emploi peu qualifiés*



* Peu qualifié : niveau inférieur au BAC ou égal au BAC mais sans diplôme obtenu

Demandeurs d'emploi de longue durée**



** De longue durée : demandeurs d'emploi ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 derniers mois précédant l'entrée en formation.

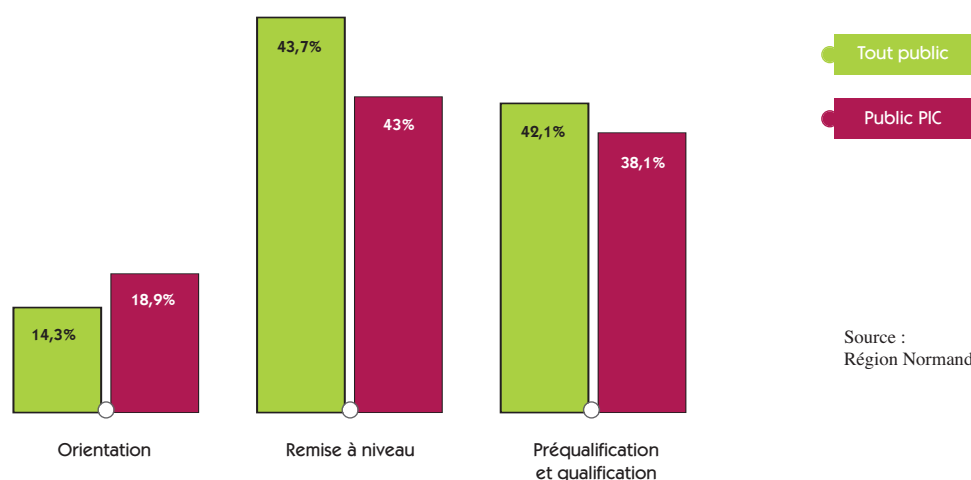
Source : Pôle emploi, Fichier historique – SISF

Les publics cible PIC dans les formations Région

67,3 % des stagiaires Région Public PIC

En 2017, sur les 23 191 stagiaires entrés dans des dispositifs proposés par la Région Normandie, 67,3 % relèvent de la cible PIC (niveau de formation inférieur au niveau IV ou baccalauréat non obtenu), soit 15 610 individus. Ceux-ci se répartissent dans trois types d'action : Orientation (18,9 %), Remise à niveau et actualisation des compétences (43 %) et Préqualification et qualification (38,1 %). Par comparaison avec l'ensemble des stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation, les stagiaires Public PIC sont davantage représentés dans les actions du type Orientation et un peu moins dans les actions de type Préqualification et qualification. Par ailleurs, les stagiaires Public PIC constituent l'essentiel des stagiaires bénéficiant des actions d'Orientation, soit près de 90 %.

Répartition des stagiaires entrés dans les actions de la Région Normandie en 2017, selon le type de public



Les femmes représentent 53,3 % des stagiaires Public PIC. Elles sont beaucoup plus concernées que les hommes par les actions Remise à niveau et actualisation des compétences (51,7 % contre 33 %) tandis que les hommes stagiaires Public PIC sont majoritairement positionnés sur les actions Préqualification et qualification (48,5 % contre 28,9 %).

Une majorité (43,4 %) de stagiaire Public PIC sont âgés entre 26 ans (exclu) et 45 ans. Un peu plus d'un tiers (35,5 %) ont 26 ans ou moins et 21 % ont plus de 45 ans. Les stagiaires les plus jeunes sont davantage représentés que les autres catégories d'âge dans les actions Orientation (31 % contre environ 12 %) tandis que les stagiaires les plus âgés sont très majoritairement positionnés sur les

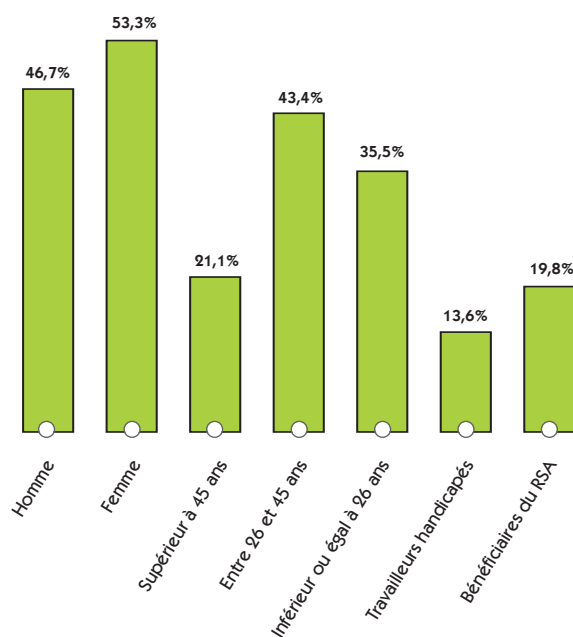
actions Remise à niveau et actualisation des compétences (61,3 %).

13,6 % des stagiaires Public PIC sont des travailleurs handicapés. Ceux-ci sont moins représentés que les stagiaires non reconnus travailleurs handicapés sur les actions Préqualification et qualification (27,6 % contre 39,7 %) mais beaucoup dans les actions Re-

mise à niveau et actualisation des compétences (51,5 % contre 41,7 %).

Enfin, près de 20 % des stagiaires Public PIC sont bénéficiaires du RSA. Ils sont un peu plus concernés par les actions Remise à niveau que les non bénéficiaires (47,2 % contre 42 %) et un peu moins par les actions Préqualification et qualification.

Caractéristiques des stagiaires Public PIC entrés dans les actions de la Région Normandie en 2017

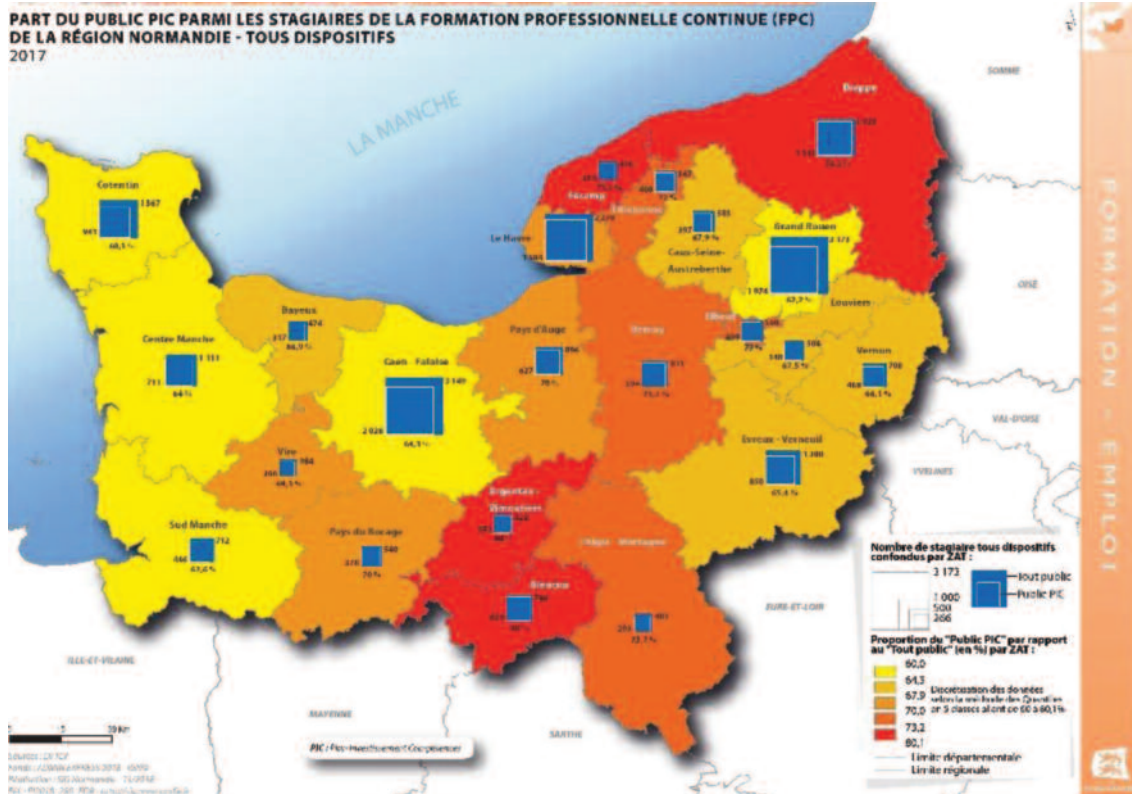


Source :
Région Normandie

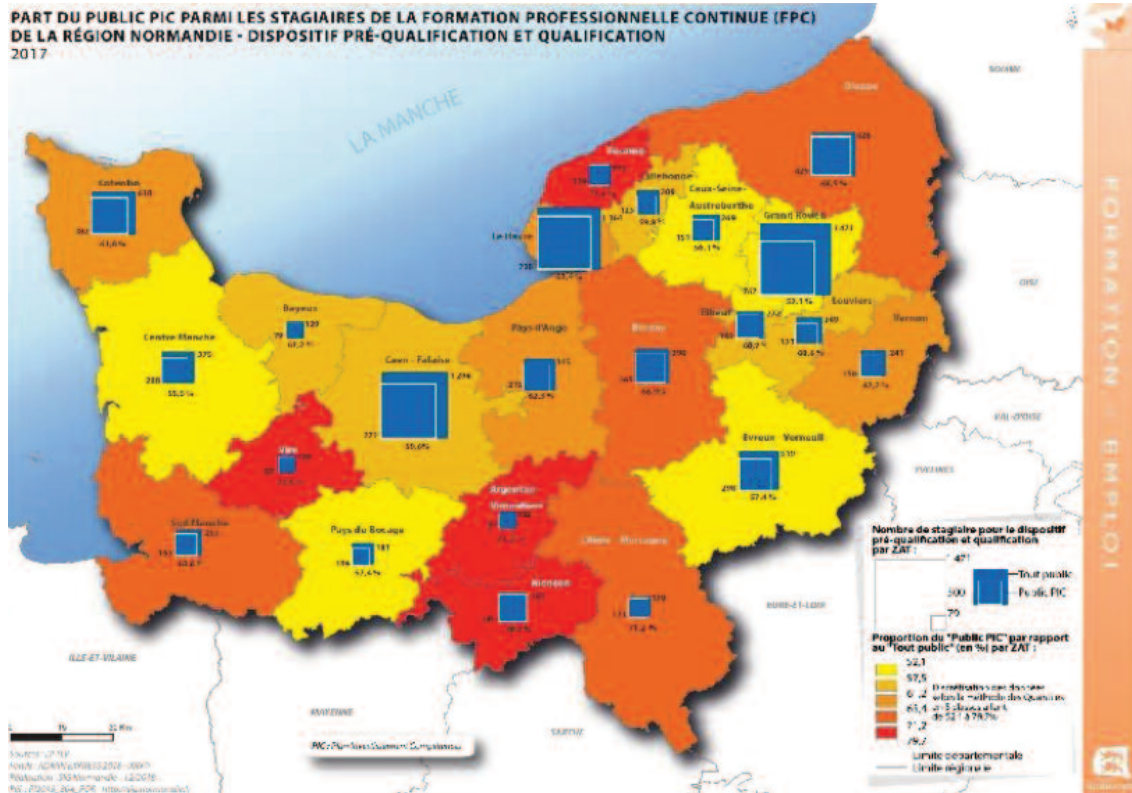
Les stagiaires Région Public PIC par territoire

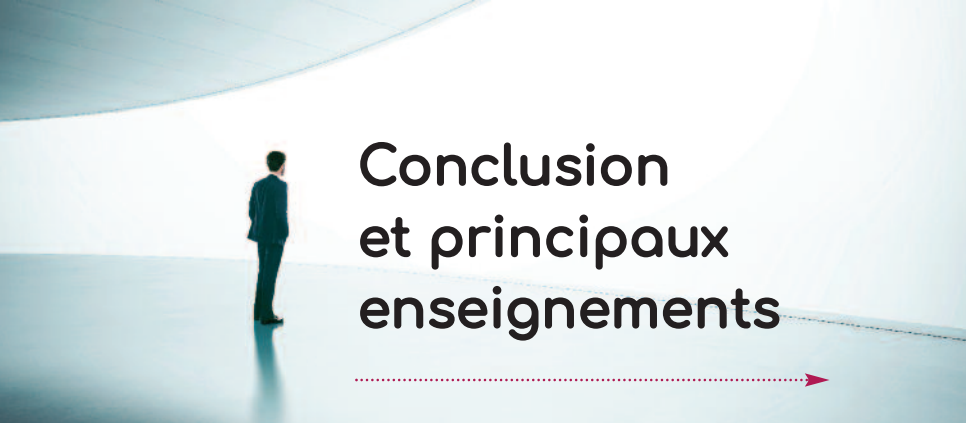
En volume, les zones de Caen-Falaise, Rouen et Le Havre accueillent environ 30 % des stagiaires Public PIC, suivies par les zones de Dieppe, du Cotentin et d'Evreux-Verneuil. Les zones d'Argentan-Vimoutiers, Alençon, Fécamp, l'Aigle-Mortagne, Bernay, Lillebonne et Dieppe se caractérisent par des proportions plus élevées de stagiaires Public PIC parmi l'ensemble des bénéficiaires des actions de formation de la Région.

**PART DU PUBLIC PIC PARMI LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)
DE LA RÉGION NORMANDIE - TOUS DISPOSITIFS**
2017

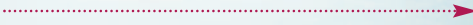


**PART DU PUBLIC PIC PARMI LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)
DE LA RÉGION NORMANDIE - DISPOSITIF PRÉ-QUALIFICATION ET QUALIFICATION
2017**





Conclusion et principaux enseignements



Éléments de généralités

La Normandie compte en 2015 près **3 339 000 personnes résidant sur son territoire**, soit 5 % de la population française. La Seine-Maritime est le département le plus peuplé, avec 39 % de la population régionale tandis que 9 % des normands vivent dans l'Orne.

Bien qu'encore excédentaire année après année, la Normandie est marquée par un **faible dynamisme démographique**. La période très récente semble indiquer un fléchissement de cette tendance, marquée par un solde migratoire durablement négatif et un solde naturel qui tendrait à reculer. Par ailleurs, la population normande vieillit plus rapidement qu'au niveau national et affiche globalement un déficit d'attractivité en direction des jeunes actifs (âgés de 18 à 29 ans). En la matière, l'observation des dynamiques spatiales relève des contrastes élevés entre d'une part des zones urbaines et péri-urbaines qui concentrent une grande partie de la population et de sa croissance et des zones rurales moins densément peuplées et en perte de population.

Région économiquement puissante à travers notamment la présence d'**activités spécifiques** telles que l'énergie, les industries pharmaceutique, pétrochimique, automobile et alimentaires ou encore l'industrie du verre, la Normandie a été fortement touchée par la crise de 2008, avec des destruc-

tions d'emploi importantes, notamment dans l'industrie. La reprise aujourd'hui engagée reste moins dynamique qu'en moyenne nationale. Les créations d'emploi sont les plus nombreuses au sein des grandes agglomérations. Le **nombre d'emplois** présents sur le territoire normand atteint **1 275 800**.

Le **poids de l'industrie** dans son économie vaut au territoire normand une structure des qualifications davantage orienté qu'au niveau national vers les emplois d'ouvriers et moins vers les emplois de cadres ou les professions supérieures. Certains territoires connaissent un emploi industriel majoritaire dans leur tissu économique.

Enfin, les normands apparaissent globalement **moins diplômés** que la population française et la région affiche un net déficit de diplômés de l'enseignement supérieur. En outre, le taux de scolarisation moyen des normands est inférieur au niveau national.

Les demandeurs d'emploi Public PIC (niveau infra bac)

Principaux enseignements

Les demandeurs d'emploi Public cible (niveau infra bac) du Plan d'Investissement dans les Compétences sont au nombre de **179 300 en septembre 2018**, représentant 61 % des demandeurs d'emploi normands inscrits à Pôle emploi, contre 54 % en moyenne nationale¹. Ces demandeurs d'emploi concernés par le PIC sont en moyenne plus âgés (30 %, soit plus de 53 000 individus), plus fréquemment des hommes et inscrits au chômage depuis plus longtemps (51%), par comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. Par ailleurs, 15% sont bénéficiaires du RSA et 13% habitent dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (13%) et 12% disposent d'une Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (BOETH).

Un peu plus de 54 000 demandeurs d'emploi sont des jeunes de moins de 26 ans et 57% d'entre eux intègrent la catégorie du Public PIC (niveau infra bac). Ainsi, les individus les plus jeunes représentent **16% des demandeurs d'emploi Public PIC**.

Les missions locales de Normandie ont accueilli et accompagné en 2017 sur le territoire régional environ 37 000 jeunes Public PIC, soit 71% de l'ensemble des jeunes pris en charge.

Enfin, la Normandie se caractérise par un **niveau d'illettrisme supérieur à la moyenne nationale**, soit 8% contre 9% (données 2011). Les jeunes ne sont pas épargnés et le taux d'illettrisme parmi cette population atteint 4,1% selon les estimations (données 2015).

A travers les grandes données régionales mobilisées, il apparaît que la **Normandie dans sa globalité se classe parmi les régions françaises qui accueillent des populations en situations de fragilités économique et sociale en proportion importante**. La problématique liée à la proportion importante des personnes de bas niveaux de formation et de qualification, caractéristiques structurelles du territoire normand, se traduit notamment par une part de demandeurs d'emploi de faible niveau de formation supérieur au niveau national. Les enjeux du Plan d'Investissement dans les compétences et sa déclinaison régionale connaissent ainsi un écho particulier en Normandie.

Au-delà des « grandes masses », c'est à l'échelle infrarégionale que les phénomènes de fragilité économique et sociale de la population normande se manifestent par davantage de nuances et de disparité.

En premier lieu la structuration spatiale de la Normandie laisse apparaître une **nette dichotomie entre sa partie ouest** (ex Basse-Normandie) et **sa partie est** (ex Haute-Normandie). A grands traits, la première se caractérise par une présence marquée de territoires à dominante rurale, influencés par un maillage de pôles urbains secondaires ou de pôles ruraux. La seconde est davantage urbanisée, outre les deux pôles métropolitains majeurs qui composent son territoire (bassins de Rouen et du Havre). Cette dualité, assortie aux dimensions économique et démographique différenciée de ces deux grandes parties du territoire normand, contribue à définir des contextes socio-économique distincts. Ainsi, l'ouest de la région est dominé par des situations de type « qualification industrielle dans les communes rurales » à risque

1 A septembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi Public PIC est descendu 179 300, soit 61% du total des demandeurs d'emploi contre 54% au niveau national

socio-économique modéré tandis que l'est régional connaît une proportion d'espace de type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » qui présentent les risques les plus élevés en matière de développement socio-économique. De fait, le chômage apparaît nettement plus bas dans la partie ouest que dans la partie est.

Néanmoins, si l'effet du poids démographique se traduit par une plus forte concentration en volume des populations concernées par le PIC et notamment des demandeurs d'emploi en situation fragile (peu qualifiés, en situation de handicap, bénéficiaires du RSA) et des jeunes faiblement qualifiés dans la partie orientale de la Normandie, c'est dans sa partie occidentale que le poids de ces populations apparaît fréquemment le plus élevé par rapport à la population totale.

Mais l'analyse nécessite d'être davantage nuancée par une **observation infrarégionale**. Ainsi, certaines zones péri-urbaines des plus grandes agglomérations régionales se caractérisent également par d'importantes proportions de population présentant des caractéristiques socio-économiques que l'on peut qualifier de vulnérables.

A l'échelle départementale, les territoires de l'Eure et de l'Orne présentent davantage d'indicateurs de fragilité que leurs voisins. Mais c'est surtout au niveau infra-départemental que les situations laissent apparaître toutes les spécificités et les singularités et c'est au final à cette échelle ci que l'action publique doit pouvoir porter une attention particulière.

Ainsi nous avons relevé plusieurs territoires de Normandie signalés par un « **effet cumulatif** » des indicateurs de fragilité socio-économiques :

- ♣ La zone d'Argentan
- ♣ La zone de L'Aigle et de Mortagne (dans une moindre mesure)
- ♣ La zone de Vire
- ♣ La zone de Lisieux
- ♣ La zone du centre-Manche (dans une moindre mesure)
- ♣ La zone de Bernay
- ♣ La zone de Louviers – Val de Rueil
- ♣ La zone du sud de l'Eure
- ♣ La zone de Dieppe
- ♣ La zone de Fécamp
- ♣ La zone de la vallée de la Bresle
- ♣ La zone de Gournay-en-Bray
- ♣ Les zones périphériques des pôles urbains grands ou moyens

Toutefois, l'action publique doit s'attacher à maintenir l'équité territoriale dans une vision globale des dynamiques socio-économiques spatiales, notamment par une gestion des priorités à conduire.

PACTE régional d'investissement dans les compétences de Normandie→PIC



Novembre 2018